

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

24° : ALGER

34° : TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 1^{er} Septembre 2013 - 25 Choual 1434 - N° 365 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

S Y R I E

Le président Poutine qualifie d'«absurdité totale» l'usage d'armes chimiques par Damas

Pages 15-16

Armes chimiques

Les enquêteurs de l'ONU ont terminé leur travail

AUJOURD'HUI
AU CAIRE

Réunion des ministres arabes des AE

FINANCES

Les Etats-Unis posent leurs conditions sur l'évasion fiscale aux banques suisses

Page 10

8,47

Boualem Branki

C'est un message rassurant en direction de la grande famille de l'éducation qu'avait livré hier le Premier ministre Abdelmalek Sellal. M. Sellal, décidément au four et au moulin des grandes missions de développement local, est intervenu pour rappeler à la famille de l'éducation et aux syndicats de ce secteur à faire en sorte que la rentrée scolaire de cette année soit une réussite, sur tous les plans. Comme à son habitude, et avec sa manière particulière, il a rappelé "autant les droits que les devoirs des enseignants tout comme des syndicats de l'éducation pour trouver par la négociation les solutions aux problèmes que pourrait rencontrer le secteur. Pour autant, il a encore confirmé le choix irréversible de l'Etat de faire de ce secteur l'une des chevilles ouvrées des réformes nationales.

Pages 4-5

RENTRÉE SCOLAIRE LE 8 SEPTEMBRE
millions d'élèves



Sellal : «Le dialogue permanent doit englober les droits et devoirs et les syndicats et parents d'élèves sont appelés à coopérer pour asseoir une véritable culture éducative»

FLN

DANS L'ATTENTE
DU NOUVEAU BP

Démocratie interne :
Grande avancée

COMITÉ CENTRAL
Rendez-vous
ce matin au siège
du parti à Hydra

Pages 3
Pages 4-5

S A N T É
Disponibilité
des médicaments
dans les hôpitaux
jusqu'à février
2016

Page 6

SCIENCE et VIE
LES CANCERS
DU NEZ,
DE LA BOUCHE
ET DE LA GORGE
sont-ils
une maladie
fréquente ?

CULTURE

46^e FNTA
La troupe
«El Moudja»
ressuscite le théâtre
traditionnel
«El Halka»

Page 11

FOOTBALL
COUPE DE LA CAF
ES SÉTİF 1 - FUS RABAT 1
Méconnaissables
Sétifiens

P. 21

JUSTICE
BORDJ EL KIFFAN
Une belle-fille ingrate
20 ans de réclusion criminelle

Page 7



MÉTÉO

Régions Nord : 24° à Alger

• Temps nuageux sur les régions Est avec localement des pluies orageuses. Sur les régions Ouest et Centre, temps passagèrement nuageux en cours de journée. Les vents seront de secteur Est à Nord Est modérés (30/50 km/h) sur le littoral notamment Ouest. La mer sera agitée.

Régions Sud : 34° à Tamanrasset

• Temps partiellement nuageux sur la Nord Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec localement quelques pluies parfois orageuses. Temps voilé à localement nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili avec tendance orageuse en cours de journée. Les vents seront variables (30/40 km/h) avec fréquents soulèvements de sable.

Alger	max	24°	min	19°
Oran	max	29°	min	19°
Annaba	max	26°	min	20°
Béjaïa	max	26°	min	19°
Tamanrasset	max	34°	min	23°

Ouverture demain de la session d'automne du Conseil de la nation

La session d'automne ordinaire 2013 du Conseil de la nation s'ouvrira demain 2 septembre, a indiqué hier un communiqué de la Chambre haute du Parlement.

L'ouverture de la session aura lieu conformément aux dispositions de l'article 118 de la Constitution et l'article 5 de la loi organique régissant l'organisation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement, précise la même source.

CLIMAT
18 mm
de pluie
enregistrés
en 5 jours à Annaba



La wilaya d'Annaba a enregistré durant ces cinq derniers jours, 18 mm de pluie, a-t-on appris hier à la station météo de l'aéroport Rabah-Bitat.

Cette saison s'annonce pluvieuse, selon la même source qui a souligné que 8 mm ont été enregistrés durant la nuit de vendredi. Ces précipitations ont provoqué la stagnation des eaux aux quartiers « Che Guevara » et « Mars », au chef-lieu de wilaya, ce qui a nécessité l'intervention de la Protection civile, pour la réouverture des routes à la circulation routière, a-t-on précisé.

La moyenne mensuelle de pluies, recensée dans cette région varie entre 80 et 92 mm, a-t-on souligné.

M. Bachir Messaitfa, invité ce matin à 10 h du Forum de DK News

Le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des Statistiques M. Bachir Messaitfa, est l'invité ce matin à 10h du Forum de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Mokrani, Ben Aknoun).

L'hôte du journal animera à cette occasion une conférence-débat qui portera sur le thème «Statistiques, prospective, programme global et développement : les données d'une cohérence».



No comment

CENTRES DE DÉTENTION : 60.000 DÉTENUS POUR 131 PRISONS DANS LE PAYS



COMITÉ CENTRAL DU FLN

Rendez-vous ce matin à Hydra

Les membres du Comité central du parti du FLN ayant élu Amar Saïdani projettent de se retrouver au siège du parti, à Hydra, ce matin. Un ancien membre du BP assure que cela n'est pas nouveau «puisque le siège du parti est aussi celui du Comité central.»

CULTURE

De Bordj Bou-Arréridj ... à Tlemcen

L'Union démocratique et sociale (UDS), un nouveau parti en cours de constitution, fixera «fin septembre prochain» la date et le lieu de son congrès constitutif, a indiqué hier à Alger, son porte-parole, Karim Tabbou.

«Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a donné le 17 juillet dernier à l'UDS l'autorisation d'organiser son congrès constitutif et le parti sera fixé sur la date et le lieu de son congrès fin septembre prochain lors d'un séminaire national», a-t-il précisé lors d'une conférence de presse. «Ce séminaire regroupera des membres fondateurs du parti (69 personnes dont 18 femmes), des sympathisants et des invités de marque», a ajouté M. Tabbou, ancien premier secrétaire national du parti du Front des Forces socialistes (FFS). Une «Déclaration politique» remise à la presse indique que l'UDS «est un parti qui prône les valeurs démocratiques et qui aspire à contribuer à construire un Etat fort reposant sur des institutions solides». Estimant «prioritaire» que les Algériens retrouvent la confiance dans leurs institutions, l'UDS appelle, selon la déclaration, à des «changements radicaux susceptibles de garantir les droits et les libertés aux citoyens conformément à la Déclaration du 1er novembre 1954». L'UDS œuvrera avec force, conviction et pédagogie, aux côtés de toutes forces épries de liberté et de démocratie, à réhabiliter le débat pluriel et transparent, à promouvoir les droits humains, à ancrer la culture du dialogue et de la non violence», a conclu le parti.



Le coup d'envoi de la semaine culturelle de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj à Tlemcen a été donné hier après-midi au palais de la Culture «Abdelkrim Dali» d'Imama, en présence de nombreux artistes, artisans et responsables du secteur de la culture des deux wilayas.

La cérémonie d'ouverture a donné lieu au vernissage d'une grande exposition reflétant les multiples facettes du patrimoine culturel de cette wilaya de l'est du pays.

Habits traditionnels pour femmes et hommes, arts plastiques, une collection d'anciens ustensiles de cuisine, la bijouterie traditionnelle et l'art culinaire propres aux Bibans, ont constitué les volets essentiels de cette exposition.

Cette manifestation culturelle qui s'est ouverte aux sons des «bendir» et de la «zorna» donnera lieu, dans la soirée de samedi, à un grand spectacle qui permettra aux Tlemcéniens de découvrir le folklore et le patrimoine artistique de cette région de l'est du pays.

Au menu de cette soirée d'ouverture figurent, entre autres activités, des lectures poétiques, la présentation d'un monologue par l'association «Essaraj» et un spectacle de musique moderne qui sera assuré par la troupe «Game over», ainsi qu'un récital de musique classique algérienne donné par la troupe «Awtar».

Les artistes et musiciens participant à cet échange culturel auront également à animer des soirées dans certaines villes côtières à l'instar de Souahlia, Marsa Ben M'hidi ainsi qu'à la commune touristique d'Aïn Fezza.

Démocratie interne Grande avancée au FLN



Saïd Abjaoui

Il est indéniable qu'en matière de démocratie interne, le FLN est très en avance sur les autres partis. Quelles que soient les mutations, et surtout leur sens, on peut dire qu'au FLN il y a souvent du nouveau et du renouveau. Les alternances existent au FLN et pratiquement au seul FLN.

Il est inévitable que lorsque l'on veut parler de la politique, de la démocratie, nos regards s'orientent d'abord vers les partis politiques, toutes catégories confondues, car ce sont les partis qui sont les vecteurs des influences mais cependant, ils ne sont pas nombreux ceux qui sont porteurs de stratégies d'influence. On se porte ensuite fatatalement vers les pouvoirs publics, le gouvernement plus particulièrement, en n'oubliant pas que des partis y ont déniché des postes pour leurs militants tandis que d'autres traversent parfois le champ politique en «s'excusant de pas être ail-

leurs». Lorsqu'on veut parler de vie politique, le domaine est très riche surtout car si les partis apparaissent comme ne pouvant pas occuper tous les espaces, cela signifie que le champ politique n'est pas saturé et que tout reste à faire...

Comment un parti dit politique pourrait faire connaître son programme, ses idées, sa position par rapport à ce qui se fait et à ce qui ne se fait pas si les volontés n'y sont pas? C'est à eux d'occuper le champ politique, car celui-ci n'existe que si il est occupé. Le champ existe et les partis qui s'y déploient ne sont pas des constructions politiques illicites. Les partis politiques, une appellation là encore qui demande à ce qu'elle soit ainsi validée, traversent la «vie politique» tout en sachant qu'en réalité, en terme d'animation, ils fonctionnent au bord de l'asphyxie. Pas assez d'imagination? Pourquoi cette incapacité à tempérer ou à récupérer, ce qui fait qu'aux yeux des populations, ils n'ont pas d'épaisseur politique et ne sont même pas libres de leurs

propos. Il y a deux catégories de partis politiques. Il y a les partis qui sont au pouvoir, ou appartenus au pouvoir et ceux qui sont dans l'opposition. Ceci est tout à fait naturel dans un pays qui a initié la démocratie. Il y a des partis au pouvoir et des partis dans l'opposition. Les premiers ont pour dirigeants et encadrement ceux qui sont venus à la politique à partir de leurs hautes fonctions au sein ou à la tête des institutions de l'Etat, ce qui leur confère une certaine capacité à gérer les affaires du pays. Par contre, les partis d'opposition pour la plupart n'ont pas une expérience de gestion, ce qui implique que leurs discours soient focalisés sur des objectifs généreux et généraux non accompagnés de mode d'emploi. Au FLN donc, la démocratie interne, c'est-à-dire dans sa gestion interne, finira certainement par influencer les autres partis et créer ainsi un climat généralisé de démocratisation des comportements au sein de la société politique et fatatalement dans le pays.

FÊTES NATIONALES
Le président Bouteflika félicite le président ouzbek M. Islam...

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République d'Ouzbékistan, M. Islam Karimov, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Il m'est agréable à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes félicitations les plus chaleureuses accompagnées de mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour votre peuple ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisiss cette opportunité pour vous réitérer ma détermination à œuvrer, de concert avec vous, au renforcement des liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le président de la République.

... et son homologue le Président slovaque M. Ivan Gasparovic

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à son homologue slovaque, M. Ivan Gasparovic à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays. «La célébration de la fête nationale de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de bonheur et de prospérité pour vous-même et pour le peuple slovaque ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message.

«Je souhaiterai mettre à profit cette heureuse circonstance pour vous réitérer ma détermination à œuvrer avec vous au développement et au raffermissement des relations d'amitié et de coopération qui lient nos deux peuples, au bénéfice mutuel de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

Dans l'attente du nouveau BP

O. Larbi

La situation née de la tenue d'une réunion de membres du Comité central à l'hôtel Aurassi, à l'initiative et la persévérance d'Aحمد Boumehdi a-t-elle réglé les problèmes du parti du FLN ? Amar Saïdani a, certes été élu par la majorité des présents, mais une opposition forte des décisions de justice conteste la forme et le fond de ce qui s'est déroulé à l'Aurassi.

L'opinion publique est prise à témoin par Abderrahmane Belayat, les autorités administratives et juridiques sont sollicitées pour établir les droits des uns et des autres.

Et demain, la session parlementaire d'automne s'ouvre : quel sera le comportement de ceux qui contestaient les décisions d'Abderrahmane Belayat ?

Trois jours après le «plébiscite» d'Amar Saïdani à la tête du parti du FLN, que se passe-t-il au parti du FLN ?

Ahmed Boumehdi qui a présidé la réunion de l'Aurassi dit : « Nous attendons la désignation des membres du BP par Saïdani et la convocation d'une session du Comité central pour le valider. Mon rôle s'est terminé dès l'élection du nouveau secrétaire général ». De son côté Hadj Alioui,

l'une des chevilles ouvrières de cette session de l'Aurassi n'a pas d'information sur la composition du BP ; c'est une prérogative d'Amar Saïdani. »

Même discours de la part de Si Amar, un des organisateurs du conclave de l'Aurassi : « L'avenir est aux mains de Saïdani. » Il ne sait rien par contre de la marche qui sera suivie par les députés... MM. Djemai et Si Affif étaient inojignables, hier, de même que Mohamed Zéhalia, Mohamed Boukhalfa, Rachid Assas, Mohamed Seghir Kara. Cependant, Mohamed Mechebek, membre du BP, qui a assisté à la réunion de l'Aurassi affirme : « Rien n'est terminé. »

Le parti du FLN et la session d'automne du Parlement

Le 17 août dernier, la réunion du BP de ce parti avait recommandé des aménagements de la liste des représentants du FLN aux différents organes de l'APN. Il semblait qu'à part un changement ou deux, les personnalités désignées garderaient leurs postes. On sait que Tahar Khaoua, le précédent président du groupe à l'assemblée a contesté les décisions de Belayat. Un député a résumé ainsi la situation: " Le nouveau secrétaire général peut reconduire l'ancien bureau (Khaoua) en attendant d'autres élections." On en saura plus, aujourd'hui. En tout cas, Amar Saïdani a d'ores et déjà, un cas à résoudre. Nombreux sont ceux qui l'attendent au pied du mur.

Selon cette personnalité, «les huissiers ont refusé de travailler au vu de l'arrêt du Conseil d'Etat.» Mais la chambre administrative de Bir Mourad Raïs a statué à nouveau le jeudi matin... «Si tel était le cas, elle aurait décidé en l'absence des parties» coupe Mohamed Mechebek qui rappelle qu'Abderrahmane Belayat est toujours légitimement à son poste et que le BP continuera de préparer la session extraordinaire du Comité central : «Pour l'heure nous suivons la réglementation, la décision de justice conforte le BP dans son rôle. Quant à la réunion de l'Aurassi, le dossier qui sera présenté au ministère

de l'Intérieur et des Collectivités locales est irrecevable, pour la simple raison qu'il ne comporte aucun PV d'huissiers, lequel est indispensable pour valider les travaux de quelque réunion que ce soit.» Salah Goudjil estime que la suite se résume à cette interrogation : « Nous avons fait notre devoir, nous espérons qu'ils feront le leur : la justice a décidé. »

Un communiqué a rappelé notre opposition à la réunion de l'Aurassi et aux résultats qu'elle a enregistrés. Abderrahmane Belayat a écrit aux ministres de l'Intérieur et de la Justice. » Kassa Aïssi répond que d'appareil fonctionne. Il serait inconscient, au plan politique, de valider cette action de l'Aurassi qui est une atteinte du FLN au plan organique et une hérésie juridique. Il est certain qu'elle aura des conséquences aux plans externe et interne. Les bénéfices engrangés par les organisateurs de l'Aurassi se transformeront en déficit pour le FLN. C'est un coup porté aux réformes décidées par le président de la République lors de son intervention du 15 avril 2011. » Les mots sont très durs et le jugement sévère, mais « la sauvegarde du FLN et la nécessité de poursuivre les réformes et de les approfondir est un impératif. » Devant cette situation, Amar Saïdani réfléchit. Il y a urgence.

**RENTRÉE SCOLAIRE
LE 8 SEPTEMBRE POUR
8,47
millions
d'élèves**

● Engagement de l'Etat à poursuivre la réforme du secteur éducatif



Le ministre de l'éducation nationale M. Abdelatif Baba Ahmed a affirmé hier à Alger l'engagement de l'Etat à poursuivre la réforme du secteur éducatif et à promouvoir la qualité de l'enseignement à l'école algérienne.

L'Etat «engage à poursuivre la réforme du secteur de l'éducation et à promouvoir la qualité de l'enseignement en termes de qualité et de quantité de manière à réaliser les objectifs escomptés», a indiqué M. Baba Ahmed à l'ouverture des travaux de la conférence nationale sur les derniers préparatifs de la rentrée scolaire en présence du Premier ministre M. Abdelmalek Sellal.

Le ministère, a-t-il ajouté, a mis en place pour cette année scolaire qui se déroulera sous le thème de «la poursuite des actions visant la relance de l'école algérienne», un programme qui vise à mettre en conformité le processus de réforme entamé par le secteur avec les exigences de l'heure.

Le ministre a, d'autre part, déclaré que 8,47 millions d'élèves rejoindront les bancs de l'école dimanche (8 septembre prochain), soulignant une augmentation de 321978 élèves cette année par rapport à la rentrée scolaire 2012-2013.

Le parc national du secteur de l'enseignement compte de nouvelles infrastructures au niveau national à savoir 254 écoles primaires et de 1.500 classes supplémentaires dans les établissements d'enseignement du cycle primaire, 99 collèges et 109 lycées, a tenu à préciser le ministre.

M. Baba Ahmed a ajouté que 2.251 établissements éducatifs ont été dotés de laboratoires d'informatique qui couvrent les trois paliers de l'enseignement 770 lycées ont été équipés de laboratoires scientifiques.

«De nouveaux programmes dans l'enseignement de la langue française seront adoptés cette année et concerneront la quatrième année moyenne», a-t-il dit.

«L'emploi du temps scolaire sera réaménagé pour le cycle moyen pour être adapté aux matières enseignées dans ce palier», a expliqué le ministre.

M. Baba Ahmed a rappelé l'entame de l'application des nouvelles mesures visant à alléger le cartable scolaire et déterminer les fournitures scolaires, annonçant l'introduction de l'enseignement de la langue italienne comme troisième choix dans les filières de langues étrangères dans le cycle secondaire général et l'enseignement technologique. Des membres des commissions de l'éducation de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation ont assisté à cette conférence. Organisée au «Lycée des Mathématiques» de Kouba, la rencontre permettra aux participants de «s'écouter et d'intervenir une dernière fois avant le lever de rideau de la nouvelle année scolaire», selon le ministère de l'Education nationale.

APS

LE PREMIER MINISTRE : **Tous mobilisés**

**Le Premier ministre
Abdelmalek Sellal a réitéré hier
à Alger, la détermination de
l'Etat à continuer à soutenir le
secteur de l'Education
nationale, soulignant la
nécessité d'encourager le
dialogue entre les différents
acteurs pour atteindre les
objectifs fixés.**

L'Etat continuera d'investir dans le secteur de l'Education nationale, a indiqué M. Sellal dans une allocution à l'ouverture de la conférence nationale sur les derniers préparatifs de la rentrée scolaire (2013/2014), saluant les multiples réalisations notamment en matière de structures et d'encadreurs.

Il a affirmé à ce propos, l'engagement de l'Etat à «améliorer la situation» des travailleurs du secteur, appelant les syndicats et parents d'élèves à adopter un «dialogue permanent» et à faire prévaloir la «coopération» afin d'enraciner une véritable culture éducative.

«Le dialogue permanent doit englober les droits et devoirs et les syndicats et parents d'élèves sont appelés à coopérer pour assurer une véritable culture éducative en Algérie, a-t-il encore rappelé. Le Premier ministre a mis l'accent à cette occasion, sur le «dialogue permanent» qui doit englober «les droits et devoirs et les syndicats et parents d'élèves» sont appelés à coopérer pour assurer une véritable culture éducative» en Algérie.

Il a appelé en outre, à «œuvrer à mettre fin à la vision fataliste sur le niveau d'enseignement en Algérie», rappelant que nombre de cadres algériens dans les pays développés ont été formés par des enseignants algériens et des écoles algériennes. Par ailleurs, il a estimé important la «maîtrise des langues étrangères» susceptibles, selon lui, d'accompagner les développements en cours dans les différents domaines à la lumière de la mondialisation», qualifiant ce dernier de «plus grand investissement», faisant partie de son optimiste quant au «bon déroulement de la prochaine année scolaire» et ce, a-t-il dit, «grâce aux mesures prises concernant l'allègement de l'emploi du temps et du cartable de l'élève». S'agissant de l'encadrement, M. Sellal a indiqué que l'Algérie possède «un nombre important de formateurs et donc aucun problème ne se posera à ce niveau», qualifiant ces derniers de «véritables bâtisseurs de la société». La rentrée scolaire est «de plus important événement que vit la société algérienne au regard de son rapport avec



Le dialogue au tableau d'honneur

C'est un message rassurant en direction de la grande famille de l'éducation qu'avait livré hier le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Décidément au four et au moulin des grandes missions de développement local, il est intervenu pour rappeler à la famille de l'éducation et aux syndicats de ce secteur à faire en sorte que la rentrée scolaire de cette année soit une réussite, sur tous les plans.

Boualem Branki

Comme à son habitude, et avec sa manière particulière, il a rappelé autant les droits que les devoirs des enseignants tout comme des syndicats de l'éducation pour trouver par la négociation les solutions aux problèmes que pourrait rencontrer le secteur. Pour autant, il a encore confirmé le choix irréversible de l'Etat de faire de ce secteur l'une des chevilles ouvreuses des réformes nationales. Et, surtout, que l'Etat accompagnera ces réformes engagées par le secteur de l'éducation pour intégrer l'école algérienne dans les grands systèmes éducatifs dans le monde.

C'est à l'occasion des travaux de la conférence nationale sur les derniers préparatifs de la rentrée scolaire 2013-2014, que M. Sellal a affirmé que l'Etat "poursuivra l'investissement dans tous les aspects relatifs au secteur de l'éducation nationale".

Il insistera également sur cette évidence sociologique et historique que "l'Etat ne ménagera aucun effort pour renforcer le secteur de l'éducation nationale et améliorer la situation de ses travailleurs".

"La stratégie économique adoptée par l'Etat repose sur l'enseignement et la formation de l'élément humain", a-t-il dit aux cadres du secteur, qualifiant ce dernier de "plus grand investissement". Mieux, il rappellera que l'Algérie a le privilège de disposer d'une armée de formateurs, résultat direct des politiques nationales développées depuis l'indépendance en direction de la formation des formateurs.

Pour l'Algérie, la disponibilité des enseignants n'est plus un problème, car les instituts spécialisés mettent sur le marché du travail chaque année des centaines de formateurs, qu'ils soient instituteurs, professeurs de lycées ou d'universités. Ce qui fera dire non sans une grande aisance au Premier ministre que la disponibilité des enseignants "ne posera aucun problème à ce niveau", et n'a pas manqué de les qualifier de "vérifiables bâtisseurs".

Et puis, la rentrée scolaire est "le plus important événement que vit la société algérienne au regard de son lien avec la vie sociale dans son ensemble", estime-t-il, avant de rappeler aux cadres du secteur leur mission de faire en sorte que cette rentrée scolaire 2013-2014 soit une réussite. Pour autant, ce climat de sérénité ne peut per-

durer que dans la mesure où les conflits sociaux au sein du secteur soient assainis, aplanis, a-t-il encore souligné, appelant les syndicalistes du secteur à adopter l'option du dialogue dans tout conflit social.

M. Abdelmalek Sellal a ainsi appelé les syndicats du secteur de l'éducation à privilégier "le dialogue permanent" et "la coopération" afin d'"asseoir une véritable culture éducative".

"Le dialogue permanent doit concerner les droits et les devoirs", selon M. Sellal qui a appelé les syndicats et les parents d'élèves à coopérer pour "asseoir une véritable culture éducative". De son côté, le ministre du secteur Baba Ahmed a confirmé ce souci des pouvoirs publics de doter le secteur de tous les moyens pour la réussite des réformes engagées pour améliorer le contenu du cursus scolaire en Algérie.

L'Etat s'engage à poursuivre la réforme du secteur de l'éducation et à promouvoir la qualité de l'enseignement en termes de qualité et de quantité de manière à réaliser les objectifs escomptés", a-t-il dit. Près de 8,47 millions d'élèves rejoindront les bancs de l'école dimanche prochain (8 septembre), dont 321.978 nouveaux élèves.

FORMATION ET
ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNELS

4 500

places pédagogiques disponibles

Un total de 4 545 places pédagogiques est offert pour la rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels, prévue à partir du mois de septembre, dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris hier auprès de la direction concernée.

Sur le plan de la répartition des places pédagogiques, le directeur de la formation professionnelle M. Lazhar Boudraâ a indiqué que 1 580 places sont réservées pour la formation qualitative, 1 425 stagiaires suivront une formation résidentielle et 1 110 autres places sont disponibles dans la formation par apprentissage.

Le même responsable a assuré que 150 places sont disponibles pour la formation dans le milieu rural, 150 autres places pédagogiques sont octroyées dans le cadre des cours du soir, contre 25 places de formation dite de transit, et 230

autres places dans des établissements de formation professionnelles agréés.

Des filières nouvelles dans la formation professionnelle qui seront soldées par des attestations, sont disponibles, à partir du mois de septembre, a encore ajouté M. Boudraâ.

Il s'agit essentiellement, a-t-il révélé, des formations dans le jardinage, la filière avicole, le contrôle et le conditionnement des dérivés du lait.

Aussi, selon le même responsable, 14 spécialités seront disponibles, dans le secteur de l'agriculture, arrêtées à l'issue d'une convention entre les directions de la formation et de l'enseignement professionnels et celle de l'agriculture, seront proposées pour la céréaliculture, la vigne et l'olivier, à côté de la maintenance des ruches, l'élagage et l'irrigation des arbres, la protection des

plantes, et également la maintenance des matériaux agricoles.

En matière d'infrastructures d'accueil, M. Boudraâ a déclaré qu'avec la rentrée professionnelle du septembre, deux annexes de formation et enseignement professionnels seront réceptionnées à Drea et Terraguet totalisant 125 places pédagogiques, avec un internat d'une capacité de 60 lits au centre de la région d'Aïn Senour.

Le secteur réceptionnera aussi, a-t-on fait savoir, un autre centre dans la commune de Bir Bouhouche de 200 places pédagogiques et également un autre à Sédra totalisant 300 places, à côté d'un internat de 60 lits, au centre de formation professionnelle «Salah Benamara», au chef-lieu de la wilaya.

En projet, a-t-on encore précisé, un institut national spécialisé dans la daïra de

M'daourouch, d'une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques, pour lequel une enveloppe financière de l'ordre de 12 millions de dinars, pour étude et réalisation, a été allouée.

S'agissant de l'encadrement pédagogique, 56 nouveaux postes ont été créés dans l'objectif, a souligné le responsable du secteur de la formation professionnelle, «de combler le déficit enregistré dans certaines spécialités» et également, a-t-il poursuivi «assurer la formation dans les nouvelles filières, technicien en fibres optiques notamment». La wilaya de Souk Ahras dispose de 12 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et un (i) institut spécialisé (INSFP), assurant 15 filières de formation dans des spécialités diverses, la maintenance des matériaux informatique, et les travaux publics particulièrement.

DGSN : sensibilisation sur « la prévention contre la consommation de drogue au volant »



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a organisé, hier à la plage de Sidi Fredj (Alger), une journée de sensibilisation à la dangerosité de la consommation de la drogue notamment durant la conduite.

La campagne de sensibilisation, organisée en coordination avec le Conseil national de la prise en charge des jeunes "vise à sensibiliser les estivants notamment les jeunes à la dangerosité de la conduite sous l'effet de la drogue et à la nécessité de recourir aux centres spécialisés", a précisé le lieutenant A. Chahinaze, chargée de la communication à la sûreté de la wilaya d'Alger.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du Plan bleu arrêté par la DGSN pour la saison estivale "tend à sensibiliser les jeunes estivants à la dangerosité de la consommation de la drogue et les toxicomanes à la nécessité de recourir aux centres spécialisés et à contribuer à la prévention contre ce fléau", a-t-elle ajouté.

A cet effet, des stands ont été réservés à la plage de Sidi Fredj pour sensibiliser les estivants à la dangerosité des stupéfiants (cocaïne, héroïne et psychotropes).

Les capacités d'accueil du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya de M'sila devraient atteindre à la rentrée des mois d'octobre et de février prochains 8.600 places contre 5.700 actuellement, a-t-on appris hier du directeur de cette institution. Cette augmentation sera effective dès réception de plusieurs projets, en cours de réalisation, a précisé la même source, ajoutant qu'il s'agit de quatre nouveaux centres de formation dans les communes de Maâdid, d'Aïn Riche, d'Aïn Khadra et de Boussâada.

La réception d'une infrastructure

Hausse attendue des capacités d'accueil à M'sila

similaire dans la commune d'El Hamel est prévue pour la rentrée d'octobre prochain, parallèlement à l'extension de deux centres des communes de M'sila et de Khoubana et l'aménagement des centres de Sidi Aïssa, de Khoubana, d'Ouled Derradj et du chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté.

Disposant actuellement de 17 centres, le secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de M'sila, est passé de 2.800 places en 2000 à 5.700 actuellement, a-t-on signalé de même source.

APS

PPDRI

Une dotation budgétaire de plus de 227 millions DA destinée à la wilaya de Tizi-Ouzou



Une dotation budgétaire de 227,876 millions DA a été consacrée, au titre de la tranche annuelle 2013, pour le financement de projets de proximité du développement rural intégré (PPDRI), a-t-on appris de la conservation des forêts.

Ce programme, financé par le Fonds de développement rural et de la mise en valeur des terres agricoles par la concession (FDRMVTC), consiste en la réalisation d'actions collectives destinées à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales défavorisées, par l'entremise d'opérations de plantations fruitières, de désenclavement et de mise en valeur des terres, a expliqué le chargé du dossier au niveau de la conservation des forêts.

Détaillant ces actions, M. Mahdad Saïd a fait état d'un projet d'amélioration foncière de 22 ha, de captage de 50 sources, la pose de 4.970 mètres cubes de gabionnage pour la stabilisation de terrains glissants, le greffage de 17.100 oléastres, et l'ouverture et aménagement de 114 kms de pistes agricoles, et autres actions dont la concrétisation a été dévolue à l'entreprise du génie rural (EGR).

A cela s'ajoute une autre enveloppe de 150 millions de DA, mobilisée sur le Fonds spécial d'appui aux éleveurs et petits exploitants agricoles, qui sera consacrée au financement d'actions individuelles, relevant essentiellement de l'élevage, l'apiculture et la collecte du lait, pour aider les ménages ruraux à «se procurer des revenus stables», est-il relevé.

Pour conforter les actions entreprises en faveur de la revitalisation du monde rural, le secteur des forêts dans la wilaya a bénéficié, en juillet dernier, à la faveur d'une visite de travail du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, d'un programme complémentaire 515 millions de DA, pour financer l'ouverture et l'aménagement de 350 kms de pistes.

Dans le bilan d'actions 2009-2012 de la conservation des forêts, il a été rappelé que le comité technique de wilaya (CTW) a validé, durant cette période, un total de 270 projets de proximité de développement rural intégré pour un montant global de 1.607 millions de DA, dont 777 millions de DA ont été consommés, soit un taux de 48% qui ne tient pas compte, cependant, selon la même source, «des situations physiques en instance de paiement».

Ces PPDRI, qui viennent en appui aux programmes conventionnels du développement, ont été retenus sur la base des suggestions formulées par les bénéficiaires, a déclaré M. Mahdad, précisant que ces projets, qui visent à dynamiser l'activité économique en milieux ruraux pour y fixer les populations, concernent un bassin de population de près de 400.000 habitants répartis sur l'ensemble des 67 communes de la wilaya.

SANTÉ

Disponibilité des médicaments dans les hôpitaux jusqu'à février 2016

Les autorités publiques veillent à assurer la disponibilité des médicaments dans les hôpitaux jusqu'à février 2016, a indiqué hier à Alger, le directeur général de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Dr Chérif Delih.

«Les hôpitaux ont versé préalablement 50% du montant des médicaments, ce qui permettra à la PCH d'assurer la disponibilité de ces produits vitaux à long terme et même un stock pour certains d'entre eux d'une durée de 3 à 6 mois», a précisé M. Delih dans une déclaration à l'APS.

Le même responsable a imputé l'aisance financière de la PCH aux mesures prises par l'Etat depuis 2012 et au nouveau statut de la pharmacie lui permettant de lancer des appels d'offres trimestriels au lieu d'annuels.

S'agissant des prix des médicaments, le Dr Delih a souligné que la PCH «préfère le produit local bien que ses tarifs soient élevés de 25% par rapport au produit étranger» rappelant que «on préfère l'insuline produite par le groupe Saidal par rapport à celle proposée par le groupe émirati «Julphar» à un prix inférieur».

Les nouvelles mesures mises en application depuis 2012 ont eu des résultats positifs permettant d'éviter les pénuries enregistrées ces dernières années dans les hôpitaux notamment ceux destinés au traitement du sida,



du cancer et de la tuberculose. Par ailleurs, la PCH a procédé à l'élargissement des superficies régionales de stockage. «Le capital de la PCH est passé de 20 milliards DA en 2009 à 55 milliards DA au 31 décembre 2013 selon les estimations», a indiqué Dr Delih. Pour rappel, la PCH a été surendettée tant auprès des fournisseurs nationaux qu'étrangers, ce qui a causé des perturbations et privé certains ma-

lades chroniques de leur droit aux soins. Face à cette situation, le gouvernement a pris début 2012 des mesures rigoureuses pour régler définitivement le problème des médicaments.

À travers ces mesures, le PCH a bénéficié d'un effacement de dettes estimées à plus de 30 milliards DA et d'une enveloppe d'un montant de 3,9 milliards DA en plus de facilités liées au crédit documentaire.

ALIMENTATION DES AURÈS EN EAU

Mise en exploitation avant fin 2013 de la ligne de transfert des eaux du barrage de Béni Haroun

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé hier à Oued El-Athmania (Mila) que la mise en exploitation de la ligne d'urgence de transfert des eaux du barrage de Béni Haroun pour l'alimentation en eau potable des wilayas de Batna, Oum El-Bouaghi et Khencela sera effective «avant la fin de l'année 2013».

En visite de travail dans la wilaya de Mila, M. Necib a inscrit cette opération d'urgence dans le cadre du «projet stratégique» de transfert d'eau du barrage de Béni Haroun visant notamment l'alimentation en eau potable de six millions d'habitants dans la partie Est du pays et l'irrigation de plus de 40.000 hectares de terres agricoles.

Il s'est notamment enquis de l'avancement des travaux en cours entre le barrage de Béni Haroun et le barrage-réservoir d'Oued El Athmania, puis vers la station de pompage, en cours de réalisation à Ain Kercha (wilaya d'Oum El Bouaghi). Selon le chef de ce projet, géré par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANB), le taux actuel d'avancement des tra-



vaux de ce projet est actuellement de 60 %. Il porte sur la construction de 120 km de grandes canalisations de 2,4 mètres de diamètre, de deux stations de pompage et un bassin d'équilibre à Ouled Hamla (Oum El Bouaghi) pour un investissement public d'environ 35 millions DA.

Estimant que le conglomérat, en charge du projet,

(Batna) exige des efforts exceptionnels pour répondre aux besoins urgents nés de cette situation par la concrétisation de ce système de transfert axé autour du barrage géant de Béni Haroun. Dans une seconde phase, il sera question du raccordement de la station d'Aïn Kercha au barrage d'Ourkiss de la wilaya d'Oum El Bouaghi, confrontée également à un déficit en eau potable.

Le projet du système hydraulique de transfert de Béni Haroun sera totalement réalisé avant l'été 2014, a indiqué le ministre qui a également visité le chantier de réalisation de la station de pompage d'Oued Seguin, actuellement au stade des travaux de terrassement.

Sur place, M. Necib a préconisé l'adoption d'un «plan détaillé» des travaux afin de concrétiser cet important «projet structurant d'une manière convenable et dans un délai n'excédant pas les 36 mois».

Le ministre s'est ensuite dirigé vers Oum El Bouaghi pour s'enquérir des travaux sur une partie du projet dans cette wilaya.

APS

BORDJ EL KIFFAN

Une belle-fille ingrate

Ouarda a consacré sa vie à l'éducation de Youcef, son fils adoptif. Très jeune, Ouarda a sacrifié ses rêves et ses désirs en s'unissant à un homme qu'elle n'aimait pas d'amour.

A. Ferrag

Mohamed était riche, fort et avait une impressionnante autorité sur les gens, et c'est grâce à cette autorité même qu'il oblige les parents de la jeune et belle Ouarda, pauvres et miséreux, d'accepter un mariage arrangé.

Certes, il était vieux, mais avec son argent, il se disait prêt à faire son bonheur et à lui léguer toutes ses richesses. Ouarda s'est d'abord montrée réticente, mais ses parents, ses frères et sœurs sont arrivés à infléchir sa décision.

Cette occasion en or ne se présentera pas deux fois, ma fille. Mohamed est riche et il cédera à tous tes caprices, car tu es très jeune et très belle.

«Oui, pense à nous, appuie son petit frère. Tu pourras nous offrir ce dont nous rêvons. Nous n'avons même pas de quoi manger !

Ouarda, dans un dernier murmure, laisse échapper cette phrase :

«Qu'il en soit ainsi ! j'épouserai Mohamed et je ferai de vous des gens riches, à l'abri du besoin, puis elle s'enferme dans la minuscule chambre qu'elle partage avec ses huit frères et sœurs et pleure toutes les larmes de son corps. Elle n'a pas la vie dont elle a toujours rêvée, elle n'épousera pas Ali, son unique amour, et elle n'aura pas la joie d'être mère. Ouarda a toujours eu l'esprit de sacrifice et elle est prête à tout pour le bonheur des siens. Le mariage fut donc préparé en grande pompe. Quelques années après cette union «forcée», le couple décide d'adopter un petit garçon nommé Youcef, et la mère s'échinta à lui offrir une éducation exemplaire, comme pour se venger de sa vie brisée à tout jamais.

Les années passèrent très vite et Mohamed, trop vieux, décéda, léguaient tous ses biens à celle qui avait sacrifié sa jeunesse pour égayer ses derniers jours.

A trente-cinq ans, Youcef est un beau jeune homme instruit et bien élevé. Ouarda, qui l'aime plus que tout au monde, pense à l'avenir de son fils unique.

«Je crois que tu devrais penser sérieusement à te ranger, mon fils, tu es en âge de te marier.

«Pourquoi me presser ? J'ai toute la vie devant moi.

«Allons donc ! tu as trente-cinq ans, tu es à la tête d'une grande firme et tu es riche. Qu'attends-tu pour faire le pas ?

«Ah bien, j'attends de trouver la perle rare et je crois même avoir une idée à ce sujet.

«Dis-moi vite, qui est l'héritière élue ?

«Sara.

«Sara ?

«Oui, Sara, ma secrétaire !

«Tu veux dire que tu veux épouser ta secrétaire ? Cette fille vulgaire et stupide ?

«Comment peux-tu parler ainsi d'elle ? Toutes les fois où tu as été malade, elle accourt à ton chevet.

«C'était sans doute le moyen le plus sûr de t'approcher, idiot que tu es !

«Pourquoi voudrais-tu qu'elle use de moyens pour m'approcher puisqu'elle travaille pour moi et qu'elle me voit chaque jour au bureau ?

«Justement, elle vient à la villa pour voir de plus près ta fortune !

«Tu essayes de dire que Sara est une fille intéressée, sans plus ?

«J'en suis convaincu !

«Et d'où tiens-tu cette certitude ?

«C'est une intuition de mère !

«Alors, mère, tu me vois déclarer de te dire que je ne vais pas me fier à ton intuition et que je vais épouser Sara avec ou sans ta bénédiction.

«C'est ta dernière décision ?

«Oui, mais enfin, comprends-moi, mère, toi-même tu sais combien il est dur de souffrir d'un amour perdu ! As-tu oublié à quel point tu as aimé ton cousin Ali et ce que cela t'a coûté d'écouter tes

parents ? «Non, je n'ai pas oublié, je ne regrette pas un instant les années que j'ai passées aux côtés de ton défunt père. C'était un homme généreux, bon et noble. Je n'ai jamais manqué tout au long de ma vie et je souffre encore d'avoir choisi la richesse, tournant le dos à l'amour. Fort heureusement, tu es entré dans ma vie tel un rayon de soleil et je n'ai plus pensé qu'à ton bonheur.»

«Alors, mère, comprends aujourd'hui que mon bonheur est avec la femme que j'ai choisie. «Tu as ma bénédiction, mon tendre fils.

Les noces furent célébrées et l'on aurait dit celles d'un prince. Généreuse, Ouarda offrit au jeune couple un spacieux appartement meublé royalement en guise de cadeau de mariage.

Deux ans passent et on peut dire que durant tout ce temps, Ouarda a gâté sa belle-fille, la couvrant de parures onéreuses et de luxueux cadeaux. Un beau matin, Youcef vient trouver sa mère et engage une discussion étrange :

«Mère, s'il arrivait que tu disparaisses, qu'advientrait-il de ta mort ?

«Eh bien, je n'ai pas encore disparu ! Où veux-tu en venir ?

«As-tu pensé à me léguer tes biens ?

«Tu n'as pas honte de me parler ainsi, alors que tu es ce que j'ai de plus cher au monde. Tu penses déjà à ma mort ! Tu es inhume ! Sors de ma maison !

Quelques jours plus tard, elle reçoit un coup de fil de Sara qui l'invite à déjeuner. Elle accepte l'invitation après s'être assurée que son fils serait absent. Elle ignore que sa belle-fille prépare un plan diabolique. Après le déjeuner, la jeune bru entame une

discussion en rapport avec la fortune de la vieille femme.

«Quoi ? Tu m'as invitée pour me tenir le même discours que ce maudit fils pour lequel j'ai sacrifié ma vie ? Vous n'aurez rien !

Le ton monte entre les deux femmes et d'un geste brusque, Sara pousse sa belle-mère qui tombe en arrière et se cogne la tête contre un meuble. Ouarda ne bouge plus elle ne respire plus. Elle est morte. Sara, telle une enragerée, s'empare d'une hache et découpe la malheureuse défunte en menus morceaux qu'elle place ensuite dans des sachets en plastique et qu'elle enfouit dans un grand cabas de couleur ocre. Elle se lave les mains, se débarrasse de ses vêtements tachés de sang et enfile une djellaba. Elle rend ensuite le cabas et quitte l'appartement dans le but de se débarrasser du cadavre de sa belle-mère. Le souffle court, les yeux hagards et le pas presto, elle arpente les ruelles. Malheureusement pour elle, son manège ne passe pas inaperçu aux deux agents de l'ordre qui la sommrent d'ouvrir son «drôle» de bagage. Devant ses réticences, les policiers s'emparent de force du cabas et l'ouvrent sans ménagement. Horrifiés du spectacle qui s'offre à eux, ils manquent d'air devant l'horrible découverte.

Sara est arrêtée, elle a compris la gravité de son acte. Ainsi, elle se trouve aujourd'hui derrière les barreaux. Le jour du procès, Sara est condamnée à 20 ans de réclusion criminelle. Youcef, quant à lui, n'a pas sa part de responsabilité dans le crime odieux et se dit choqué de la façon «ingrate» dont son épouse a remercié sa pauvre mère qui s'est, de tout temps, montrée généreuse et gentille avec eux ! Mais qui croire ? L'internée ou le fils intéressé.



BORDJ BOU ARRIDJ

De faux policiers dépouillent un vieillard

Le coup est classique, mais efficace : trois hommes, se faisant passer pour des policiers, ont dérobé en fin de semaine passée toutes les économies d'un septuagénaire, évaluées à 90 millions de centimes, à Medjana, 10 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arridj a-t-on appris d'une source locale. Selon un procédé qualifié de «classique» par cette source, l'un des deux suspects s'est présenté à la victime qui exerçait le commerce illicite de devises, devant l'agence de la Badr de la même ville, en se faisant

passer pour un policier muni d'un talkie-walkie. Il a été rejoint par ses complices présumés et ils ont expliqué au vieillard qu'ils étaient enquêteurs sur ce commerce illicite et qu'ils sont obligés de lui confisquer tout son argent en attendant la poursuite de l'enquête.

Le septuagénaire leur a donné tout l'argent qu'il avait sur lui. À leur départ, il a constaté qu'il vient d'être volé par de faux policiers.

Mouad B.

PLUIES ORAGEUSES DU WEEK-END PASSÉ

Un mort à Ouadhias et des familles sinistrées à Ouacifs

Les tempêtes orageuses de la nuit de mercredi à jeudi ont causé la mort d'un citoyen à Ouadhias et de nombreux dégâts dans les maisons à travers la wilaya de Tizi-Ouzou. A Ouadhias, un homme âgé d'une cinquantaine d'années a en effet été tué dans l'effondrement d'un arbre arraché par les vents alors que plusieurs autres citoyens ont été blessés.

A Ouacifs, ce sont trois familles qui ont dû quitter précipitamment leurs

domiciles situés dans la cité des enseignants pour échapper à la mort suite à l'effondrement des toitures des maisons.

Pas loin de là, à Béni Yenni, une salle des fêtes a failli s'effondrer sur les familles qui célébraient un mariage. La vigilance des familles a évité un véritable carnage qui aurait suivi l'effondrement de la toiture alors que la fête battait son plein.

K.N.A

PRÉNOMS DES NOUVEAU-NÉS À CONSTANTINE

Entre originalité et recherche des origines

Au service de l'état civil de la commune de Constantine, où annuellement en moyenne 27 000 naissances sont déclarées, la saga des prénoms rares est à son apogée et «donne du fil à retordre» aux officiers de l'état civil, la signification et l'origine du prénom devant être vérifiées avant l'inscription.

Tasnim en vogue pour les filles, Kenzi et Iyad pour les garçons

Les filles nées cette année, dans la cité du Vieux Rocher, ont pour prénom Tasnim (l'une des sources du Paradis). C'est, assure-t-on, la «nouveauté en matière d'originalité et est en tête du hit parade des prénoms désormais en vogue. Aussi, Ghofrane, Basmala, Aya, Ayate, Anfale, Ibtihal, Douâa et Allaie et Tedj El Djenna, sont autant de prénoms qui ont la cote.

La nouveauté est également aux prénoms composés conciliant ancienneté et modernité.

Ainsi un ancien prénom d'une grand-mère ou d'une tante qu'on tient à pérenniser dans la descendance, est associé à côté d'un autre «à la mode», et ça donne Lyra-Cherifa, Maram-Louisa et également Ines-Aicha.

Des prénoms classiques comme Fatima-Zohra, Zeineb, Khadija, Asma, Selma ont toujours la préférence, mais sont généralement, a-t-on souligné à l'état civil, associés à un autre prénom moderne pour être «dans l'air du temps».

Au service de l'état civil, un

De la quête d'originalité dans le choix du prénom d'un nouveau-né, et l'influence des feuilletons à l'eau de rose, les nouveau-nés de l'année 2013 à Constantine, portent des prénoms d'inspiration religieuse, inhabituels, des prénoms de stars des feuilletons turcs ou libanais, mais aussi des prénoms d'origine berbère, des personnages historiques ressuscités.



père est venu déposer une demande d'inscription de sa petite nouvelle au prénom d'Assinat. Il affirme qu'il s'agit de l'épouse du prophète Youcef, à l'appui de ses dires, le célèbre feuilleton iranien retracant la vie du prophète. Assinat reste en instance jusqu'à vérification, a-t-on avancé à l'état civil.

Le palmarès des prénoms des filles englobe aussi, Lyra (petit palmier) qui continue à être plébiscité, Lyn (gracieuse) qui fraye son chemin et aussi Jourana (perle) qui séduit de plus en plus, alors que l'engouement des prénoms d'origine turque, toujours inspirés des téléfilms et la course des parents vers

l'inédit, reste sans limite. Miral (gazelle), Mayar (éblouissement de la lune), Bissane (la terre verdoyante) et Lamar (brillance du diamant) sont le «top», pour cet été, des prénoms de fillettes dans l'antique Cirta.

Pour les garçons les prénoms qui reviennent sont aussi libanais. Iyad, Wael, Louai, Kinane, Yasser sont au goût des parents. Koussaï, et Oudâï, prénoms babyloniens, se distinguent aussi. Ces prénoms, a-t-on souligné à l'état civil, sont généralement adoptés avec un prénom plutôt algérien pour donner Wael-Abderahmane, Kinane-Djameledine, et aussi Iyad-Abdelmadjid.

Le prénom Kenzi qu'on pré-

sente comme le masculin de Kenza continue à être adopté, à côté des prénoms composés Mohamed-Anas, Mohamed-Abde-raouf et Mohamed-Mouaïz. Les sublimes noms de Dieu (Asma Allah Al Housna) sont aussi très sollicités et les bébés masculins de la ville des Ponts de cet été ont pour prénoms Abdelmalek, Abdelqoudous, et Abdelmouhaymin. Aussi, Omar Al Farouk, au nom du feuilleton retracant la vie du calife Omar Ibn Khatab est plébiscité.

Gaya ressuscité, Kahina et Kouceila pour confirmer ses origines

Au service de l'état civil de

Constantine on assure aussi que berbère ont toujours la côte et les parents des nouveau-nés excellent dans l'art de faire revivre l'histoire. Aghiles (tigre) séduit toujours et tient la palme des prénoms berbères des garçons nouveaux nés dans l'antique Cirta, suivi de près de Yanis. Gaya, le nom du père de Massinissa, le roi de la Numidie fait son chemin et gagne du terrain.

Kahina pour les filles et Massinissa pour les garçons sont récurrents, a-t-on certifié, et c'est aussi, a-t-on affirmé, un moyen de revendiquer la part ancienne de l'identité. Kouceila, au nom d'un chef puissant d'une tribu des Aurès est toujours d'actualité. Juba, l'autre roi berbère est également sollicité, tout comme Youghourta, le petit fils du roi numide Massinissa.

Au service de l'état civil de la capitale de l'Est, la nouveauté des prénoms d'origine berbère pour les filles est Massilya, qui vient du nom des tribus numides qu'on appelle, «les Massyles». Le prénom Massiva, sœur de Massinissa est également pris.

Et on oublie dans les greniers de la mémoire, pour un temps peut-être, des prénoms féminins qui étaient à l'honneur, il y a de cela trois ou quatre générations, des consonances typiquement algériennes, Garmia, El Akri, Oumhani, Sarhouda, Aldjia, Barnia, Dahbya et autres Khamssa et Djaghmouma.

APS

Des Routes & des Vies ...

La justice, les droits de l'homme et les victimes des routes

Par : Yahia BELHADJ-MEZIANE

Cette semaine le procureur général près de la cour d'Alger, Belkacem Zeghmati, a décidé de faire appel du jugement prononcé à l'encontre du jeune impliqué dans l'accident de la circulation ayant causé la mort d'un enfant à Chevaley, sur les hauteurs d'Alger, dans les derniers jours du mois sacré du mois de Rama-dhan.

Et ceci conformément à la loi n° 09-03 du 22 juillet 2009, modifiant et complétant la loi n° 01-14 du 19 août 2001, qui stipule l'interpellation du mis en cause, le paiement d'une forte amende, suivit d'un retrait de permis, sa condamnation avec un emprisonnement, pour homicide volontaire ou involontaire et qui réprime les délit de fuite et non assistance de personne en danger, choses courantes, chez nous. Es-ce que c'est un cas spécial ? Pourquoi ne pas faire appliquer cette loi à tous ces meurtriers toute l'année ? Nous n'avons cessé de faire appliquer les lois de la République à tous les citoyens, pour démontrer que nul n'est au-dessus des lois, surtout quand il s'agit de vie humaine.

Bravo, Monsieur le procureur général, je soutiens votre action et demande plus d'intervention de la justice dans les accidents meurtriers des routes. Nous demandons justice pour tous et toutes.

A ce jour, nos chauffards pensent qu'ils sont couverts par l'assurance, et qu'ils n'ont pas à s'inquiéter en cas d'accident. Par cette action, ils sauront, do-

réavant qu'ils seront poursuivis par la justice et emprisonnés.

Un autre point très important, c'est la dia qu'un chauffard doit remettre à la famille du défunt, et qui n'est ni quantifiée ni obligatoire.

C'est au bon vouloir et à l'appréciation du chauffard et de sa famille. Figurez-vous, qu'après le décès de mon père, en 1992, sur la RN 42, reliant Ahmer-El-Aïn à Bourkika, w. de Tipasa, le jeune chauffard en herbe, était venu avec un couffin rempli de café, de sucre, de farine et de semoule pour faire pardonner son meurtre ! Quand à l'indemnisation de l'assurance, c'est pire, c'est honteux de vous verser 5 000,00 DA par personne, enfant de dieu.

11 mois après, c'est à ma mère de tomber sous la folie meurtrière, sur un passage protégé, où on ne doit pas dépasser les 50 km/h. L'assurance nous demanda, alors, de faire la fréda, qui nous reviendrait plus cher que la somme qui devait nous être versée par personne.

Nous avions décidé d'un commun accord de ne pas engager la procédure et ne rien toucher de la mort de notre mère. La perte des vies de nos parents aurait coûté 10 000,00 DA par personne pour les deux, en 11 mois. Quand on me parle de pertes engrangées par les assurances, j'ai envie de crier au monde entier ma peine et mon colère...

Nous devrions nous inspirer de ce qui se pratique ailleurs, ainsi, c'est à la justice de faire valoir les droits des victimes et de leurs ayants droit.

Une partie des sommes récoltées par les PV et contrevenants de la Gendar-

merie nationale ou la police devraient être versée aux victimes, lesquelles rappelons-le, vivent dans la misère, avec les 3 300 à 4 000 DA par mois.

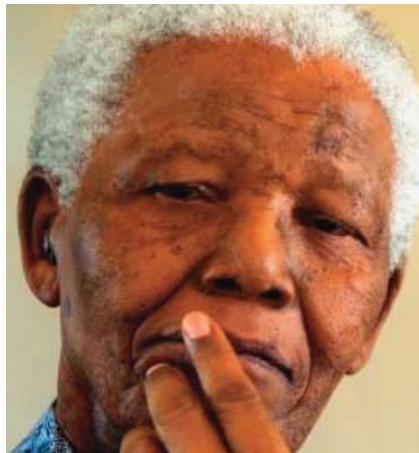
Le troisième point qui me tient beaucoup à cœur est la Commission nationale de protection des droits de l'homme, présidée par Maître Farouk Ksentini laquelle à ce jour n'a jamais abordé les droits de l'homme des victimes des routes et de leurs familles. Nous souhaiterions attirer l'attention de cette commission afin de dénoncer ces meurtres en série qui ont pour théâtre, nos routes et de manière quotidienne. Il est temps que tous ensemble, nous disions : «Stop aux crimes commis, en toute indifférence, par le terrorisme des routes...»

Un dicton anglais dit : «Il faut s'occuper du penny, car le livre est assez grande pour prendre soin d'elle-même» En English : «Look after the penny, since the pound is big enough to take care of itself». En d'autres termes, il faut s'occuper des petits gens sans défense, car les grands ont les moyens de prendre leur propre défense.

Nous prévoyons de proposer, aussi, aux partis politiques l'organisation de conférences au profit de leurs élus et militants.

Nous avons également un programme de sensibilisation dans les mosquées, en collaboration avec les imams, désireux de nous aider à essayer de sauver des vies et à sensibiliser les citoyens.

Toute personne ou organisation désirant se joindre à notre action, qui est bénévole, seraient la bienvenue, contactez, s'il vous plaît, le quotidien : DK News.



Mandela toujours à l'hôpital, son état de santé reste «stationnaire»

La présidence sud-africaine a démenti samedi des informations de médias selon lesquelles l'ancien président Nelson Mandela serait sorti de l'hôpital dans lequel il est traité depuis le 8 juin pour une infection pulmonaire.

«La présidence a noté des informations de presse incorrectes selon lesquelles l'ancien président Nelson Mandela a quitté l'hôpital», a indiqué dans un communiqué la présidence, qui donne les informations officielles sur la santé du héros national.

«Madiba est toujours à l'hôpital à Pretoria et reste dans un état critique,

mais stationnaire», a ajouté la présidence sud-africaine, appelant le premier président noir du pays de son nom de clan, affectueusement adopté par la majorité des Sud-Africains.

Les chaînes de télévision BBC, sans source, et Sky News, qui citaient sa fille Zindzi, avaient affirmé que le héros de la lutte anti-apartheid, qui avait frôlé

la mort fin juin, était rentré chez lui à Johannesburg.

«Par moments, son état de santé devient précaire, mais il réagit aux interventions médicales», a encore noté la présidence samedi.

Elle a ajouté que Nelson Mandela faisait preuve d'une «grande résistance».

USA - INTERNET

Microsoft rejoint Google dans le procès sur la surveillance sur internet

Microsoft a annoncé vendredi que l'affaire concernant les requêtes des services de renseignement américains sur les données d'internautes se réglerait finalement devant un tribunal, les négociations ayant échoué.

Microsoft et Google avaient lancé une procédure devant la justice fédérale en juin, réclamant le droit de divulguer plus d'informations sur les données d'internautes exigées par le gouvernement en vertu de la loi FISA - le Foreign Intelligence Surveillance Act, qui permet la surveillance sur internet d'étrangers.

Les deux sociétés ont accepté à six reprises de donner plus de temps au gouvernement pour répondre à leur action en justice, mais les

négociations «se sont terminées par un échec», a indiqué le principal conseiller juridique de Microsoft, Brad Smith, dans une note sur son blog. «Sous tout, Microsoft et Google se tiennent à l'écart l'une de l'autre. (...) Mais aujourd'hui nos deux sociétés se tiennent côté à côté (...). Nous estimons avoir, selon la Constitution américaine, le droit de partager plus d'informations avec le grand public», a jugé M. Smith.

Les géants d'internet de la Silicon Valley veulent pouvoir fournir aux usagers un meilleur aperçu du type d'informations réclamées par le gouvernement.

L'ampleur du programme de surveillance des communications électroniques par l'Agence de sécurité nationale (NSA), qui interdit gé-

néralement aux sociétés de prévenir qui que ce soit des requêtes gouvernementales, a été révélée par l'ancien contractuel du renseignement américain Edward Snowden.

Le patron des 16 agences américaines de renseignement, James Clapper, s'est engagé jeudi à publier chaque année un compte-rendu «général» des activités de surveillance des communications, au centre d'une vaste polémique.

Brad Smith a jugé l'initiative insuffisante et réclamé des informations plus détaillées, par exemple le nombre de requêtes concernant les emails, le contexte et le motif des requêtes, etc.

Il est possible de rendre publiques ces informations sans poser un problème de

sécurité», selon lui. «Avec l'échec des récentes négociations, nous allons au procès».

De nombreuses plaintes ont été déposées depuis la divulgation dans les médias du programme de surveillance Prism, qui collecte d'immenses quantités de données téléphoniques et informatiques au nom de la protection de la sécurité nationale.

Les sociétés internet assurent ne divulguer des informations qu'en réponse à des injonctions formelles de tribunaux, se défendant de toute complaisance avec les autorités américaines. Ces dernières insistent sur le fait que ces surveillances sont légales et ont permis de contrecarrer des dizaines d'attentats.

L'incendie en Californie s'étend

L'incendie qui fait rage en Californie depuis le 17 août continuait de s'étendre vendredi mais le parc de Yosemite n'était pas davantage touché et les touristes, attendus pour ce week-end de 3 jours, ne devaient pas s'inquiéter, selon les autorités.

Le feu, baptisé «Rim Fire», a déjà brûlé 81.000 hectares de végétation (contre 78 000 jeudi), dont un quart dans le parc de Yosemite. Ce sinistre, catalogué jeudi comme le 7^e plus important à s'être déclaré en Californie, va certainement continuer à s'étendre dans les jours à venir, alimenté par des conditions sèches et des températures toujours très chaudes.

Mais il reste toujours à environ 25 kilomètres du centre du parc de Yosemite et de ses formations rocheuses

emblématiques du Half Dome et de El Capitan.

«La zone où le feu s'étend actuellement est en grande partie sauvage, il n'y a rien dans cette zone qui puisse causer des inquiétudes en termes de sécurité», a ainsi déclaré la porte-parole du parc national de Yosemite, Kari Cobb.

L'incendie est maîtrisé à 32%, selon le dernier relevé des autorités. Plus de 4.000 pompiers sont sur place pour lutter contre les flammes. Aucun décès ni aucun blessé n'a été rapporté, même si le feu a détruit au moins 111 bâtiments, dont 31 maisons.

De la cendre est tombée dans le réservoir Hetch Hetchy, qui alimente en eau potable 2,6 millions d'habitants de la baie de San Francisco, mais la qualité

de l'eau n'a pas été dégradée, ont encore noté les autorités. Un afflux de visiteurs est attendu dans le très touristique parc de Yosemite pour ce week-end de trois jours, lundi étant férié aux Etats-Unis.

«Il faudrait que le feu couvre une grande distance pour arriver jusqu'ici, et l'autre élément est que la vallée de Yosemite est entourée de falaises de granit, ou le granite est un bon rempart contre le feu. Donc à ce stade il n'est absolument pas question que le feu atteigne la vallée de Yosemite», a encore souligné Karl Cobb.

La Garde nationale de Californie a déployé jeudi un drone Predator pour surveiller l'évolution de ce gigantesque incendie, un engin normalement utilisé en Afghanistan pour des missions de surveillance.



SÉISMES

Séisme de magnitude 7 près des îles Aléoutiennes au sud-ouest de l'Alaska...

Un séisme de magnitude 7,0 sur l'échelle ouverte de Richter a frappé vendredi au large de l'île d'Andreas, dans les îles Aléoutiennes, au sud-ouest de l'Etat américain Alaska, a rapporté l'Observatoire sismique de Hong Kong.

Selon l'Observatoire, le tremblement de terre a eu lieu «samedi à 00h25 (heure de Hong Kong)», son épicentre a été localisé à 51,5 degrés de latitude nord et 175,3 degrés de longitude ouest.

... 5,2 degrés dans quatre régions du centre du Chili...

Un séisme de magnitude de 5,2 degrés sur l'échelle de Richter s'est produit, vendredi dans les régions de Valparaíso, métropolitaine, O'Higgins et El Maule, dans le centre du Chili, indique l'Institut sismologique de l'Université du Chili.

Le séisme, dont l'épicentre a été localisé à 50 kilomètres à l'est de San Fernando, a été enregistré vers 6h48 (heure locale), précise la même source. Selon l'Office national des urgences du Chili (Onemi), le séisme n'a pas fait de victimes ni de dégâts matériels.

La secousse ne réunit pas les conditions pour déclencher une alerte au tsunami, selon le Service Hydrographique et Océanographique de l'Armée (Shoa).

... 5,8 au sud-ouest de la Chine, au moins 4 morts

Au moins quatre personnes ont été tuées dans un tremblement de terre de magnitude 5,8 qui frappe samedi une région isolée du sud-ouest de la Chine, proche du site touristique de Shangri-La, indiquent les médias officiels dans un nouveau bilan.

Le tremblement de terre s'est produit à 00h04 GMT, à une profondeur de 10 kilomètres, à Benzilan, à la frontière des provinces du Sichuan et du Yunnan, a indiqué l'Institut géophysique américain (Usgs).

Une personne a été tuée et trois gravement blessées par une chute de pierres sur un car de touristes suite à un glissement de terrain, portant le nombre de victimes à quatre morts et dix blessés, a rapporté l'agence Chine nouvelle. Au moins 600 maisons ont été détruites et plus de 55.000 endommagées, plus de 9.000 habitants devant être relogés, a indiqué l'agence. «Pendant le séisme de ce matin, les secousses ressenties par le district ont été relativement importantes», a affirmé Liao Wencai, vice-secrétaire du Parti communiste du district de Deqin, cité par l'agence. Les médias officiels ont indiqué que des équipes de secours se dirigeaient vers cette région montagneuse. Un responsable du district de Derong dans le Sichuan, cité par la télévision officielle, a rapporté que des routes et les télécommunications avaient été coupées dans certaines zones. La secousse a cependant peu affecté le site touristique de Shangri-La, du nom du paradis fictif décrit dans le roman «Lost Horizon» de James Hilton, qui a attiré quelque 7,6 millions de visiteurs l'année dernière. Deux tremblements de terre très rapprochés avaient tué 95 personnes dans la province du Gansu (nord-ouest) en juillet.

APS

Le Portugal pourrait avoir besoin d'un deuxième plan de sauvetage

Le Premier ministre portugais Pedro Passos Coelho a évoqué vendredi la nécessité d'un deuxième plan de sauvetage si le Portugal n'arrive pas à mettre en oeuvre une réforme de l'Etat permettant de réduire durablement les dépenses publiques.

Réagissant au rejet jeudi par la Cour constitutionnelle d'une mesure d'austérité, M. Passos Coelho a évoqué l'hypothèse que le Portugal ne soit pas en mesure de poursuivre son programme de rigueur sans davantage de financement, sans un deuxième programme d'aide.

"Si nous ne sommes pas capables dans les prochains mois de montrer à nos créanciers que la réforme de l'Etat nous permet de réduire les dépenses d'une manière durable, il se peut que nous ne soyons pas en mesure de poursuivre notre chemin sans davantage de financement, sans un deuxième programme garantissant au pays les moyens dont il a besoin", a-t-il déclaré lors d'un déplacement à Bragance (Nord).

Le Portugal met en œuvre de strictes mesures d'austérité en contrepartie du plan de sauvetage de 78 milliards d'euros, accordé par l'Union européenne et le Fonds monétaire international en mai 2011 pour une durée de trois ans.

En pleine crise politique, en juillet, plusieurs analystes avaient évoqué le risque de voir le Portugal réclamer une rallonge financière, à l'instar de la Grèce.

MARCHÉS L'euro en repli face à un dollar renforcé par la FED et la Syrie

L'euro était en léger recul face au dollar vendredi, un billet vert toujours aidé par les craintes d'une intervention militaire en Syrie et d'une diminution prochaine des mesures d'aides de la Réserve fédérale américaine (FED).

Vers 21h00 GMT (23h00 à Paris), l'euro valait 1,3248 dollar, contre 1,3241 dollar jeudi à 21h00 GMT. L'euro était tombé vendredi vers 15h10 GMT à 1,3174 dollars, son plus bas niveau en cinq semaines.

La monnaie unique européenne reculait également face à la devise japonaise, à 129,82 yens contre 130,18 yens la veille au soir.

Le dollar aussi se repliait face à la devise nipponne, à 98,167 yens contre 98,32 yens jeudi.

Vers 21h00 GMT, la livre britannique progressait légèrement face à l'euro, à 85,29 pence pour un euro, et était stable face au dollar, à 1,5502 dollar pour une livre.

La devise helvétique montait face à l'euro, à 1,2293 franc suisse pour un euro, et aussi face au dollar, à 0,9282 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1.394,75 dollars au fixing du soir contre 1.407,75 dollars jeudi, sur des prises de bénéfices après plusieurs séances de hausse.

La devise chinoise a fini à 6,1203 yuans pour un dollar contre 6,1204 yuans la veille.

APS

FINANCES



Les Etats-Unis ont publié les termes de l'accord qui permettent aux banques suisses d'échapper à des poursuites pour évasion fiscale en payant des pénalités et en livrant des informations sur leurs clients.

Les Etats-Unis posent leurs conditions sur l'évasion fiscale aux banques suisses

Approuvé mardi en Suisse à l'issue d'un vif débat, ce programme n'est «ouvert qu'aux banques qui ne font pas actuellement l'objet d'une enquête pénale (...) pour leurs activités offshore», écrit le département de la Justice dans un communiqué publié sur son site.

Le ministère ne cite aucun établissement mais dit «enquêter activement» sur les activités en Suisse de 14 institutions financières.

Depuis plusieurs années, Washington soupçonne les banques suisses de continuer à favoriser l'évasion fiscale de ressortissants américains, en dépit de la condamnation d'UBS en 2009 aux Etats-Unis à une amende record de 780 millions de dollars.

Pour mettre un terme à ces pratiques,

les Etats-Unis proposent aux banques helvétiques d'échapper aux poursuites à condition de se plier à une série d'obligations, aux termes d'un accord baptisé ironiquement «Lex USA» en Suisse.

Ces établissements devront payer des pénalités équivalentes à 20% de la valeur des avoirs américains non déclarés détenus au 1er octobre 2008. L'amende passe à 30% si les comptes ont été ouverts entre cette date et février 2009 et grimpe à 50% après cette échéance, a détaillé le ministère dans son communiqué.

Les banques devront également dévoiler «intégralement» leurs activités transfrontalières, fournir des informations détaillées sur les comptes dans lesquels des Américains «ont des intérêts» et communiquer le nom des autres

banques ayant participé à ces pratiques, détaille le ministère.

«Ce programme nous donnera accès à des informations supplémentaires pour poursuivre ceux qui ont détenu des comptes offshore et ceux qui, ici et à l'étranger, ont ouvert ces comptes et facilité leur utilisation», a déclaré le procureur général adjoint James Cole, cité dans le communiqué.

Le nombre de banques éventuellement concernées par ce programme n'est pas indiqué.

Si la «Lex USA» a provoqué un vif débat au Parlement suisse, les banques helvétiques semblent largement favorables à cet accord, même si elles savent qu'elles devront payer des amendes sans doute très élevées.

La Grande-Bretagne, première destination des investisseurs américains

La Grande-Bretagne est la première destination des investisseurs américains pour les actifs financiers, devançant notamment la France, qui arrive en cinquième position, a indiqué vendredi le département du Trésor des Etats-Unis.

Au total, les investisseurs américains détenaient fin 2012 pour 1.129 milliards de dollars d'actifs financiers en Grande-Bretagne, majoritairement sous la forme d'actions (758 milliards) et pour le reste sous la forme d'obligations à court et à moyen terme, a précisé le



Trésor dans un communiqué. Le Canada arrive en deuxième position avec 808 milliards d'actifs détenus par les Américains, suivis par

les îles Caïmans (784 milliards), paradis fiscal où certains grands groupes implantent des filiales afin de réduire leurs impôts. Le

Japon se place en quatrième position avec 521 milliards de dollars d'investissements, selon le Trésor. Avec 375 milliards d'actifs détenus par des Américains, dont 257 en actions, la France arrive en cinquième position de ce classement, loin devant la Chine (17^e) ou la Russie (28^e). Selon le rapport du Trésor, la valeur totale des actifs étrangers détenus par des investisseurs américains a augmenté de 16,9% entre décembre 2011 et décembre 2012 pour atteindre 7.941 milliards de dollars.

Wall Street termine en baisse, plombée par les facteurs géopolitiques

Wall Street a nettement reculé vendredi pâtissant, à l'orée d'un week-end prolongé, d'indicateurs américains sans éclat et de craintes liées à l'éventualité d'une intervention américaine contre la Syrie: le Dow Jones a cédé 0,21% et le Nasdaq 0,84%.

Selon des résultats définitifs, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average a lâché 30,64 points à 14.810,31 points et le Nasdaq, à dominante technologique, 30,43 points à 3.589,87 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500 a reculé de 0,32% (-5,20 points), à 1.632,97 points.

«Après deux séances à la hausse, les marchés financiers américains achèvent la semaine, et le mois, de façon bien terne», ont estimé les analystes de Charles Schwab, mettant notamment en avant le très faible volume des échanges à l'approche d'un week-end de trois jours, lundi étant férié aux Etats-Unis.

«Il n'y a juste aucun facteur poussant à l'achat», a observé David Levy de Kenjol Capital Management. «On s'achemine vers un week-end rempli d'incertitudes et vers un mois assez incertain également».

46e FNTA La troupe «El Moudja» ressuscite le théâtre traditionnel «El Halka»

La troupe «El Moudja» a présenté, vendredi soir lors de la dernière soirée de compétition du 46ème Festival du théâtre amateur de Mostaganem (Fnta), la pièce «Afrique 50/35», une adaptation d'une œuvre du dramaturge algérien Ould Abderrahmane Kaki, inspirée du théâtre traditionnel «El Halka».

Mise en scène par Boudjemâa El Djilali à partir de «Afrique avant un» (1963) de Kaki et du texte «Les lendemains qui chantent» (1983) du dramaturge congolais Maxime N'Débeka, cette pièce sur le thème des indépendances africaines a réuni une vingtaine de jeunes comédiens autour d'un spectacle qui mêle théâtre politique, chorégraphies et musiques traditionnelles.

Dans le chapiteau de la maison de jeunes «Mohamed Morsli», transformé en scène de théâtre, le public, assis en cercle autour des comédiens, a ainsi vu se succéder plusieurs tableaux évoquant l'oppression coloniale, l'éveil des consciences africaines et les réalités sociales post-indépendance, ponctués par les interventions du Meddah (conteur public) et de nombreuses phases rythmiques et musicales exécutées en choeur.

Ces thématiques ont été développées durant l'action à travers différents personnages (militaires, politiciens, paysans, esclaves, griots, etc.), interprétés avec brio par les comédiens qui passaient d'un rôle à l'autre sur une scène dont particularité est de ne pas posséder de coulisses et d'être très proche des spectateurs.

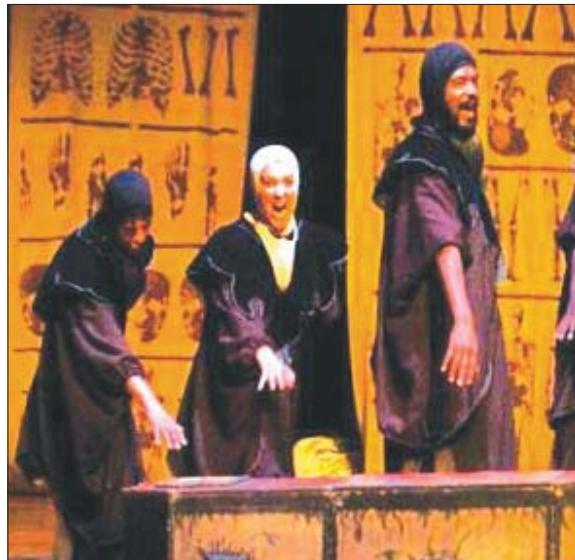
Cette volonté de donner une «dimension populaire», au théâtre a constitué une des motivations du choix de «El Halka», explique de Djilali Boudjemâa qui a également présenté cette pièce «dans le souci de transmettre l'histoire du continent africain» aux jeunes générations et de montrer que l'on «peut monter une pièce avec très peu de moyens», a-t-il expliqué, en référence aux costumes et décors réalisés par les comédiens eux-mêmes.

Issue d'un atelier réalisé durant sept mois au siège de

l'association dans le quartier de Salamandre, «Afrique 50/35» marque, par ailleurs, le double anniversaire du cinquantenaire de l'indépendance algérienne et celui des trente-cinq ans de «El Moudja», fondée en 1978 par le metteur en scène et absent depuis près de dix ans de la compétition du festival.

Ouvverte le 25 août dernier, la compétition du 46^e Fnta a vu la participation de douze troupes de huit régions du pays, en plus de représentations en «off» dans différentes communes de Mostaganem.

Le festival prendra fin samedi soir avec la cérémonie de remise des prix et une représentation en hommage à Ould Abderrahmane Kaki, réunissant des comédiens de différentes troupes mostaganoises qui interpréteront des morceaux choisis de ses plus célèbres œuvres.



Tizi Ouzou : une Quinzaine de lecture publique au profit des enfants du 1^{er} au 15 septembre

Une quinzaine de lecture publique est proposée aux enfants du 1^{er} au 15 septembre, à la faveur de la 4^e édition du Festival «lire en fête», qui abritera la maison de la culture, à l'initiative du Commissariat du festival culturel local.

Le coup d'envoi de cette traditionnelle manifestation, placée, cette année, sous le signe «ensemble, cultivons la culture et la lecture», sera donné dimanche prochain, et sera marqué par un défilé des enfants à travers les artères de la ville, avec la participation de la coopérative «El Mahraz d'Alger».

Selon ses organisateurs, cette manifestation culturelle, érigée en tradition depuis 4 ans, est consacrée à «la promotion de la lecture publique», à travers la mise



en place d'un programme visant à «stimuler l'acte de lire», proposant aux enfants (lecteurs potentiels de demain) un cocktail d'activités éducatives et récréatives, al-

liant l'utile à l'agréable pour susciter chez eux le plaisir de lire.

Conçu de manière à créer une ambiance de fête, le programme arrêté à cet effet, a retenu une panoplie d'activités susceptibles d'éveiller et d'entretenir l'intérêt des enfants dans divers domaines de la connaissance, à travers notamment l'organisation d'une multitude d'ateliers et concours dédiés, entre autres à la bande dessinée, considérée comme l'antichambre de la lecture, la recherche documentaire sur le Net, la lecture des contes et romans, et l'organisation d'atelier de conception et réalisation d'un livre, ainsi que des ateliers de lecture, d'écriture et dictée dans les langues arabe, amazighe et française.

Des expositions de livres pour enfants ne sont pas en reste de ce festival dont le programme fait également la part belle pour diverses activités, telles que le théâtre, le conte, le dessin, le scrabble, des spectacles de chant de marionnettes et de magie, et autres divertissements qui ne manqueront d'instaurer une interactivité en milieu enfantin.

Outre les activités domiciliées essentiellement au niveau de la Maison de la culture et du théâtre régional Kabe Yacine, le Commissariat du Festival culturel local n'a pas omis de déconcentrer le programme de cette manifestation pour toucher des enfants d'autres localités de la wilaya.

APS

ALGÉRIE-USA

La chorégraphe algérienne Nacera Belaza sur scène aux Etats-Unis en septembre

La danseuse-chorégraphe Nacera Belaza prendra part, successivement en septembre, au 11^{me} Festival «Time-Based Art» (TBA) à Portland (Oregon) et à la 10th saison «Art Power» de l'Université de San Diego (Californie) aux Etats-Unis, annoncent les organisateurs des deux événements.

Au festival de Portland, prévu du 12 au 22 septembre, la chorégraphe algérienne présentera «Le trait», «Le cri» (2008) et «Le temps scellé» -trois tableaux de création récente- animera un atelier de danse et participera à un débat ouvert sur son parcours d'artiste

d'Afrique. Fondé en 2003 par «Portland institute for contemporary art», ce festival se veut un forum de rencontre entre l'art de la performance contemporaine, une discipline alliant la chorégraphie au théâtre visant un effet ponctuel, et les arts visuels contemporains.

Nacera Belaza présentera à l'ouverture de la 10th saison d'«Art Power», un événement culturel qui s'étalera du 26 septembre jusqu'au 6 mai 2014, «Le temps scellé» et «Le «cri»», «Art Power», une saison culturelle organisée par l'Université de San Diego, vise, selon ses promoteurs, à favoriser les

échanges entre artistes américains et étrangers, et à encourager les débats entre étudiants et critiques, en associant le public.

Native d'Algérie, Nacera Belaza qui vit et travaille en France où elle dirige depuis 1989 sa propre troupe de danse, s'est déjà produite sur des scènes en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Elle a obtenu diverses distinctions dont le Prix de la révélation chorégraphique en 2008 décerné par le syndicat français de la critique «Théâtre, Musique et Danse» et le «Dance Award» au Canada en 2009.

CINÉMA

Ouverture du festival de cinéma américain de Deauville (France)

Le 39^e festival du cinéma américain de Deauville (nord-ouest de la France) s'est ouvert vendredi soir. Quarante films concourent cette année pour le Grand prix du jury, présidé par l'acteur français Vincent Lindon, qui sera remis samedi 7 septembre. Parmi les films de la sélection les plus cités on trouve «All is lost», deuxième film de J.C. Chandor avec Robert Redford et que l'acteur avait présenté hors compétition en mai à Cannes, «Blur ruin» de Jeremy Saulnier, qui avait été sélectionné pour la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, ou «Fruitvale Station» de Ryan Coogler, qui était en compétition à Cannes après avoir déjà remporté notamment le Grand prix du jury au festival de Sundance 2013.

LES CANCERS DU NEZ, DE LA BOUCHE ET DE LA GORGE SONT-ILS UNE MALADIE FRÉQUENTE ?

Également appelés cancers des voies aérodigestives supérieures, les cancers du nez, de la bouche et de la gorge font partie des cancers pour lesquels des mesures de prévention existent. Rarement à l'origine de métastases, les cancers du nez, de la bouche et de la gorge peuvent être invalidants du fait des séquelles liées au traitement chirurgical et à la radiothérapie.

Qu'appelle-t-on cancers des voies aérodigestives supérieures ?

Les cancers des Voies aérodigestives supérieures (Vads) regroupent les tumeurs cancéreuses qui se développent dans les fosses nasales, les sinus, les os de la face, la bouche, la gorge, ainsi qu'au niveau du larynx (« pomme d'Adam »). Les cancers des lèvres, des amygdales et des glandes salivaires sont également classés dans cette famille, même s'ils sont parfois un peu différents dans leur nature.

Les cancers de la gorge sont les plus fréquents (environ 30 % des cancers des voies aérodigestives supérieures). Les cancers de la bouche représentent 25 à 30 % des cas, les cancers du larynx 20 % des cas et les cancers des amygdales environ 15 % des cancers des Vads. D'autres cancers peuvent apparaître au niveau du cou, par exemple des lymphomes (cancers de certaines cellules de l'immunité).

Qui est à risque de cancer du nez, de la bouche et de la gorge ?

Deux facteurs de risque de cancer des Vads ont été identifiés :

Le tabagisme : 95 % des cancers des Vads sont diagnostiqués chez des fumeurs. Un quart des nouveaux cas est identifié chez des fumeurs de moins de 50 ans, ce qui reflète la diminution de l'âge au moment de la première cigarette.

De plus, les cancers de la bouche peuvent également être favorisés par le port d'une prothèse dentaire inadaptée (les frottements et blessures répétés favorisent la transformation cancéreuse des cellules de la muqueuse). Les cancers du nez ou du nasopharynx sont plus fréquents chez les personnes régulièrement exposées à certaines substances chimiques volatiles : solvants, poussières de pierre ou de bois, fumées de diesel, etc.

Les cancers des lèvres sont plus fréquents chez les fumeurs qui travaillent en plein air (agriculteurs, marins, etc.) car l'exposition aux rayons UV du soleil constitue un facteur de risque supplémentaire qui s'ajoute à celui du tabac.

Quels sont les symptômes des cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Les symptômes des cancers des Vads varient selon la zone touchée. Au bout d'un certain temps, l'évolution de la tumeur se traduit par des ganglions gonflés et douloureux, au niveau de la gorge, des oreilles, du cou, etc. Ce sont souvent ces ganglions enflammés qui amènent le patient à consulter



son médecin et qui sont à l'origine du diagnostic.

Les symptômes des cancers des lèvres

Les cancers des lèvres se traduisent par l'apparition d'une tache blanchâtre ou de lésions (ulcère, nodule, fissure) qui durent plus de deux semaines. Après quelques semaines, un nodule dur est palpable dans l'épaisseur de la lèvre. La lèvre inférieure est plus souvent touchée que la lèvre supérieure.

Les symptômes des cancers de la langue

Les cancers de la langue se traduisent par une gêne, des douleurs ou des saignements. La langue devient sensible au chaud, au froid et aux aliments acides. Une zone décolorée, irritée ou épaissie est parfois visible.

Dans 85 % des cas, les cancers de la langue sont diagnostiqués chez un homme.

Les symptômes des cancers de l'oropharynx et des amygdales

Les cancers de la partie moyenne de la gorge (oropharynx) et des amygdales provoquent une gêne douloureuse et des difficultés à déglutir, éventuellement des saignements de la gorge. La persistance de ces symptômes pendant plus de deux semaines impose d'aller rapidement consulter un médecin.

Les symptômes des cancers de l'hypopharynx

Les tumeurs de la partie basse de la gorge (hypopharynx) se traduisent par des douleurs et une gêne en avalant, des troubles de la voix (« dysphonie », voix rauque) et, parfois, des maux d'oreille.

Les symptômes des cancers du larynx

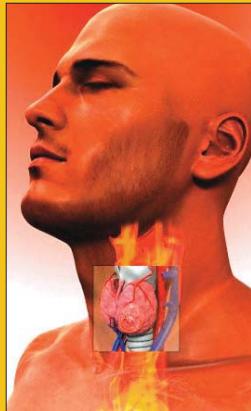
Les tumeurs du larynx provoquent des douleurs dans la pomme d'Adam, des troubles de la voix et une sensation de gêne au fond de la gorge.

Les tumeurs de la glande parotide

La glande parotide est une glande salivaire située de part et d'autre de la mâchoire inférieure. Les tumeurs bénignes de la parotide sont fréquentes. Elles provoquent une masse enflée située devant et sous l'oreille, indolore et qui roule sous les doigts. Le traitement consiste en une ablation totale ou partielle de la parotide, en faisant attention à ne pas endommager le nerf qui passe au cœur de cette glande (au risque de paralysie un côté du visage).

Si le traitement est insuffisant, une récidive est possible avec risque de transformation en cancer. Les cancers de la parotide représentent moins de 5 % des cancers de la tête et du cou.

Comment évoluent les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?



Les cancers des Vads observés envahissent rarement le reste du corps. Si l'envahissement des ganglions voisins de la tumeur par les cellules cancéreuses est fréquent, il est rare d'observer des métastases dans le foie, les os ou les poumons. Seuls les cancers de la partie basse et de la partie haute de la gorge présentent un risque de métastase.

Néanmoins, les cancers du nez, de la bouche et de la gorge sont graves par leurs conséquences fonctionnelles. Le traitement chirurgical pour enlever la tumeur nécessite souvent une reconstruction importante de la bouche ou de la gorge, voire l'ablation de la langue ou du larynx. Un travail important de rééducation est alors mis en place pour essayer de restaurer une qualité de vie optimale.

Quelles sont les causes des cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Le tabac et l'alcool sont responsables de la quasi-totalité des cancers des Vads en France. D'autres causes ont été identifiées :

L'infection de la gorge par le HPV (Human Papilloma Virus), le virus responsable du cancer du col de l'utérus ;

Certaines substances chimiques comme les nitrosamines (conservateurs des salaisons et des fumaisons), les tanins contenus dans la poussière de bois, le nickel, le formaldéhyde, etc. Les blessures ou brûlures répétées des muqueuses, par exemple par une prothèse dentaire mal adaptée ou par une forte consommation de boissons trop chaudes.

Les personnes d'origine chinoise (en particulier de la région de Canton), antillaises ou maghrébines ont un risque plus élevé de développer un cancer de la partie haute de la gorge (nasopharynx) en cas d'exposition à des substances cancérogènes pendant l'enfance ou d'infection chronique par le virus d'Epstein-Barr (EBV, responsable de la mononucléose).

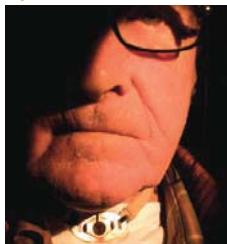
Peut-on prévenir les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Les mesures de prévention des cancers des VADS sont avant tout :
Ne pas fumer ; Limiter le plus possible sa consommation de boissons alcoolisées.

De plus, les mesures générales de prévention des cancers s'appliquent :
Adopter une alimentation équilibrée et lutter contre l'embonpoint ; Pratiquer régulièrement une activité physique.

Enfin, une bonne hygiène buccodentaire et des visites régulières chez le dentiste peuvent également contribuer à prévenir les cancers du nez, de la bouche et de la gorge.

Peut-on dépister les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?



Il n'existe pas de dépistage systématique de ces cancers qui sont en général diagnostiqués lorsqu'ils provoquent des symptômes. Les cancers des lèvres et de la bouche sont précédés par des transformations des cellules des muqueuses qui peuvent être repérées par un dentiste (des

taches blanches, voire des ulcérations ou des nodules). Un suivi buccodentaire régulier est donc indispensable pour les fumeurs et ceux qui consomment des boissons alcoolisées de manière excessive.

Comment diagnostique-t-on les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Lorsque le médecin suspecte la présence d'un cancer des VADS, il peut faire pratiquer divers examens pour confirmer son diagnostic :

Une endoscopie : sous anesthésie, une sonde fine est introduite par la bouche ou les

narines. Elle permet de visualiser toutes les muqueuses du nez, de la gorge, du pharynx, etc.

Un scanner de la tête ou une IRM

Le diagnostic définitif est confirmé par un examen au microscope d'un petit fragment de la tumeur (la biopsie). Cette biopsie peut être pratiquée soit lors de l'endoscopie, soit lors d'une petite intervention chirurgicale.

Comment soigne-t-on les cancers du nez, de la bouche et de la gorge ?

Les traitements proposés contre les cancers des Vads ont

pour objectif de détruire la tumeur et les autres cellules cancéreuses éventuellement présentes dans le corps, et de traiter les symptômes afin d'assurer la meilleure qualité de vie possible. Outre la chirurgie (pour enlever la tumeur et les ganglions voisins), le traitement des cancers des Vads fait appel à la radiothérapie (rayons ionisants), associée ou non à la chimiothérapie anticancéreuse.

Comme pour les autres cancers, le traitement des cancers des Vads repose sur un ensemble de protocoles codifiés qui sont adaptés aux particularités du patient. Il est administré dans des centres de lutte contre le cancer accrédités par l'Institut national du cancer (INCa).

La chirurgie dans le traitement des cancers du nez, de la bouche et de la gorge



La chirurgie des cancers des VADS est souvent une chirurgie lourde et délicate qui impose de reconstruire une partie de la bouche ou de la gorge. L'intervention chirurgicale consiste à enlever la tumeur tout en préservant au maximum la fonction de l'organe atteint. Selon les parties retirées lors de l'intervention,

une chirurgie de reconstruction est alors réalisée, en un ou plusieurs temps. Lorsque le cancer touche le larynx, une trachéotomie (l'attachement de la trachée directement à la peau), provisoire ou définitive, peut être nécessaire.

Qu'appelle-t-on laryngectomie totale ?

La laryngectomie totale consiste en l'ablation totale du larynx et des cordes vocales. La trachée est rattachée à la peau, à la

base du cou, par un orifice dit « de trachéostomie » à travers lequel le patient respire. La suppression des cordes vocales oblige à réapprendre à parler. La parole est alors produite par de l'air avalé et modulé dans l'oesophage.

L'apprentissage de cette nouvelle voix, dite «oesophagienne», est effectué avec un orthophoniste. Cette rééducation dure de quelques semaines à quelques mois.

Une autre technique consiste à créer une communication permanente entre la trachée et le pharynx (gorge), grâce à un petit tube de plastique appelé «implant phonatoire» qui va vibrer pour recréer la voix. En cas d'échec, une prothèse électrique à piles («vibro-larynx») peut être employée pour renforcer la voix chuchotée.

La radiothérapie dans le traitement des cancers du nez, de la bouche et de la gorge

La radiothérapie a pour but de détruire la tumeur dans sa totalité (s'il n'y a pas eu de chirurgie) ou de compléter la chirurgie en détruisant les cellules cancéreuses qui pourraient être restées autour de l'endroit où se trouvait la tumeur.

Comment se passe la radiothérapie des cancers des VADS ?

Dans le cadre du traitement des cancers des Vads, la radiothérapie peut être externe (rayons ionisants projetés à travers la peau sur la zone où se trouve la tumeur), ou mettre en œuvre la curiethérapie (un fil radioactif d'iridium 192 est inséré là où se trouve la tumeur pour une irradiation continue et locale). Avant le début de la radiothérapie, une consultation avec un dentiste est nécessaire afin de soigner d'éventuelles dents cariées ou déchaussées. De plus, des gouttières en plastique sont réalisées pour protéger l'émail dentaire. Elles doivent être enduites d'un gel de fluor et appliquées tous les soirs pendant environ cinq minutes (après le brossage de dents avec une brosse extrasouple) et ce pour toute la vie. Le gel de fluor permet de limiter le risque de caries liées à la radiothérapie. Le brossage régulier avec un den-



tifrice fortement fluoré (Duraphat, Fluodontyl 1350) peut être une alternative lorsque les gouttières porte-gel ne peuvent être réalisées. Avant de débuter la radiothérapie, il est nécessaire de réaliser un repérage de la zone à traiter. L'utilisation d'un masque personnalisé thermoformé permet au patient de rester le plus immobile possible pendant la radiothérapie. La zone de traitement est marquée sur le masque ou directement sur la peau. Ces repères servent au repositionnement sous la machine à chaque séance. Les séances de radiothérapie ont lieu quatre à cinq fois par semaine pendant cinq à sept semaines. Chaque séance dure environ 10 à 15 minutes.

CENTRAFRIQUE

Comparution d'ex-rebelles Séléka accusés d'exactions devant le tribunal de Bangui



Une vingtaine d'anciens rebelles de la coalition Séléka, accusés de violences et de pillages dans la capitale centrafricaine, ont comparu vendredi devant le tribunal de grande instance de Bangui, rapportent des médias.

Ces ex-rebelles sont jugés pour «pillages et dégradations de biens d'autrui, soustraction de biens, actes de nature à compromettre la sécurité et à entraîner la haine envers les institutions de la République», a indiqué le tribunal, selon des médias.

Ce premier procès d'anciens rebelles Séléka doit durer plusieurs jours et les ex-rebelles, qui plaignent non coupables, risquent des peines allant de un à cinq ans de prison.

Le 20 août, une opération de désarmement de partisans de l'ex-président François Bozizé menée par le Séléka dans le quartier de Boy-Rabé avait fait au moins 11 morts et une trentaine blessés et avait été accompagnée de pillages.

Les prévenus avaient été interpellés par d'autres éléments rebelles du Séléka après ces événements. L'insécurité règne dans le nord de la capitale centrafricaine, où les incidents se sont multipliés ces derniers jours et où les ex-rebelles du Séléka sont accusés d'exactions à répétition contre la population.

Mercredi, la force africaine en Centrafrique (Misca) a pris position dans le nord de Bangui, pour neutraliser des combattants du Séléka qui y sèment la terreur et refusent de regagner leurs casernes.

Et, le président de la transition Michel Djotodia, qui a renversé le régime de François Bozizé le 24 mars, a ordonné «aux éléments de l'ex-Séléka» se trouvant à Boy-Rabé de regagner leur base et de les remplacer par des forces régulières de la police, de la gendarmerie et de la Misca, selon le ministre centrafricain de la Sécurité, Josué Binoua.

RD CONGO

La rébellion M23 exige du gouvernement le retour «rapide» à la table de négociations

Les rebelles du M23, actifs dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), exigent du gouvernement congolais qu'il reprenne dans un «bref délai» les pourparlers de sortie de crise, selon un communiqué diffusé samedi.

«Nous exigeons du gouvernement congolais le retour dans un bref délai à la table de négociations pour trouver une solution politique à la crise», écrit le chef politique du M23 (Mouvement du 23 mars), Bertrand Bisimwa.

«Si le gouvernement congolais poursuit l'option militaire au détriment des pourparlers de Kampala», capitale de l'Ouganda, «nos forces armées se réservent le droit de reprendre le contrôle» des positions que les Etats

EGYPTE

Le gouvernement égyptien met en garde contre la violation du couvre-feu

Le gouvernement égyptien a appelé vendredi les partisans des Frères musulmans à «manifestez pacifiquement et à respecter le couvre-feu» soulignant que toute violation sera sévèrement punie par la force de la loi.

Dans un communiqué publié vendredi soir, le premier ministre égyptien Hazem Bablawi a souligné que «le gouvernement, les forces armées et le peuple égyptien, mettent tous la main dans la main pour faire face aux plans qui visent l'intégrité et la sécurité du pays» ajoutant que «les terroristes et les hors-la-loi qui menacent la sécurité du pays, seront mis hors d'état de nuire».

Il en outre souligné que «le gouvernement n'accepte aucune agression contre les citoyens» déplorant le fait que «des victimes soient tombées en raison de la violence ayant marqué les manifestations».

Selon les médias, le couvre-feu est en vigueur à partir de vendredi 19 heures jusqu'à samedi 6 heures du matin. Quelque milliers de pro-Morsi ont manifesté vendredi au Caire et dans 20 autres provinces du pays. Le ministère de



la santé a fait état de 3 morts et 60 blessés dans les affrontements dont deux policiers, tués dans une attaque armée contre un point de contrôle des forces de sécurité au Caire. Par ailleurs, des informations ont fait état de violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre à Port Saïd faisant 2 morts alors que 18 personnes ont été blessées à Kazik. Des affrontements similaires ont été enregistrés à Alexandrie et à Gizeh. Des dizaines de manifestants ont été arrêtés, selon les médias qui ont rapporté que des hauts responsables ont établi des contacts avec des dirigeants islamistes, n'appartenant pas aux Frères musulmans, en vue de calmer la rue.

L'Alliance nationale pour la légitimité, dirigée par les Frères musulmans, avait appelé ses partisans à poursuivre leur mouvement de protestation contre le régime actuel annonçant, dans un communiqué, l'adoption à partir de vendredi d'un plan de désobéissance civile.

ELECTIONS LÉGISLATIVES EN GUINÉE

Plus de 70 observateurs de l'UE

Plus de 70 observateurs de l'Union européenne (UE) seront déployés en Guinée pour les élections législatives du 24 septembre en Guinée, dans le cadre d'une mission dirigée par l'eurodéputé roumain Cristian Preda, a annoncé vendredi l'UE à Conakry.

La mission d'observation électorale de l'UE (MOE UE) «se compose de 73 observateurs venus de différents Etats membres de l'Union européenne, ainsi que de Norvège», a précisé l'organisation européenne dans un communiqué.

Une partie des observateurs sera déployée «de 31 août pour couvrir les huit régions administratives et leurs préfectures (du pays). Quelques jours avant le scrutin, la mission sera renforcée par un dispositif de 30 observateurs», a-t-elle indiqué. «In-



tervenant après de nombreux reports, le scrutin législatif du 24 septembre représente pour la Guinée une occasion unique de renouer avec une vie démocratique rythmée par des élections régulières, inclusives, libres et transparentes», a déclaré le chef de la mission d'observation Cristian Preda.

«Les Guinéens ont besoin de normalité et cela passe par un Parlement fonctionnel, reflétant toutes les tendances politiques, et doté de la légitimité nécessaire pour répondre aux nombreux défis que le pays doit relever», a-t-il estimé.

Les dernières élections législatives en Guinée remontent à juin 2002, sous la présidence du général Lansana Conté, décédé en décembre 2008 après 24 ans au pouvoir. C'est actuellement un Conseil national de transition (CNT, non élu) qui fait office de Parlement.

Ces élections auraient dû avoir lieu dans les six mois suivant l'investiture, en décembre 2010, de l'actuel président, Alpha Condé. Mais elles ont été reportées à de nombreuses reprises, faute de consensus sur leur organisation.

La campagne électorale, ouverte le 23 août, se déroulait dans le calme. Elle doit prendre fin le 22 septembre, deux jours avant le scrutin.

de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) lui avait «assigné» le 24 novembre, ajoute-t-il. Fin novembre, après une offensive-clair, le M23 s'était emparé de Goma, la capitale de la province riche en minéraux et instable du Nord-Kivu. La CIRGL lui a promis l'ouverture d'un dialogue avec Kinshasa s'il se retirait à 20 km de la ville, mais la rébellion était toujours restée aux abords. Quant au dialogue de Kampala, il s'est ouvert en décembre mais est actuellement dans l'impossibilité.

L'armée et la Mission de l'ONU pour la stabilisation de la RDC (Monusco) ont lancé le 23 août une vaste offensive contre le M23. Vendredi, le groupe rebelle a annoncé un

«cessez-le-feu unilatéral» et son retrait de Kanyarucinya, à une dizaine de kilomètres au nord de Goma. Cette décision vise à «créer un climat de paix favorable» pour un «règlement politique de la crise», selon le communiqué.

Le M23 est actif depuis mai 2012 au Nord-Kivu. Ses hommes revendiquent la pleine application de l'accord de 2009 qui a régi leur intégration dans l'armée, après qu'ils aient accepté de quitter une autre rébellion où ils opéraient.

Des experts de l'ONU ont accusé le Rwanda et l'Ouganda, voisins de la RDC, de soutenir le M23. Kigali et Kampala ont toujours démenti.

APS

AFGHANISTAN

12 civils tués dans l'explosion d'une bombe dans le sud

Douze civils ont été tués vendredi soir lorsque leur véhicule a sauté sur une bombe artisanale dans la province afghane de Helmand (sud), a déclaré samedi un porte-parole du gouvernement provincial.



«Un véhicule a sauté sur un engin explosif improvisé (EEI) vendredi soir dans la zone de Sariwan Qala du district de Sangin.

L'explosion a tué 12 civils, dont une femme», a indiqué le porte-parole Omar Zwak attribuant cette attaque aux insurgés talibans. Le

groupe rebelle utilise souvent des EEI pour attaquer les forces de sécurité afghanes et les troupes étrangères déployées dans le pays.

Un total de 1 319 civils ont été tués et plus de 2 500 ont été blessés dans des violences liées au conflit afghan durant le premier semestre de

l'année, selon un rapport de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (Manua), établi en juillet à Kaboul.

Au total, 443 civils ont été tués et 917 autres blessés dans des explosions d'EEI, selon le rapport.

BAHREÏN

4 policiers blessés à Manama

Quatre policiers ont été blessés dans un attentat à la voiture piégée dans un village près de Manama à Bahreïn, a annoncé vendredi le ministère bahreïni de l'Intérieur.

L'attentat a eu lieu jeudi soir à Sahla, un village chiite près de Manama, a précisé le ministère, ajoutant que la voiture piégée avait été «actionnée à distance au passage d'une patrouille de police».

«Quatre policiers ont été légèrement blessés» dans l'explosion, a indiqué le ministère, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte pour retrouver «les auteurs de cet acte terroriste» en vue de les juger. Selon des médias,

des heurts et des émeutes ont éclaté jeudi et vendredi dans plusieurs villages chiites autour de Manama et à Jad Hafs pour réclamer «un changement démocratique» à Bahreïn. Ces développements sont intervenus au lendemain de la reprise, après une pause estivale de deux mois, du dialogue national entre opposition et pouvoir, lancé en mars pour sortir le pays de l'impassé politique dans laquelle il est plongé depuis le début d'un mouvement de contestation en février 2011.

Selon la Fédération internationale des droits de l'Homme (Fidh), au moins 80 personnes ont été tuées depuis le début de la contestation en février 2011.

INDE - PAKISTAN

Echange de tirs entre les armées indienne et pakistanaise au Cachemire

Les armées de l'Inde et du Pakistan ont échangé des tirs à la Ligne de Contrôle (LoC) dans la région disputée du Cachemire, a rapporté vendredi la radio indienne All India Radio (AIR).

La violation du cessez-le-feu s'est faite le long du sous-secteur de Palanwala, à environ 30 km au nord-ouest de la ville de Jammu, capitale du Cachemire indien, précise la même source.

«L'armée pakistanaise a de nouveau violé le cessez-le-feu en visant les postes le long de la LoC dans le district de Jammu, obligeant les troupes indiennes postées à la ligne frontière à riposter», a rapporté la radio AIR. «Les tirs ont commencé



jeudi à 23h30 (heure locale) et se sont poursuivis vendredi matin, ont indiqué des officiels de l'armée indienne, cités par le média.

L'Inde et le Pakistan s'accusent réciproquement depuis le 10 août, d'avoir recours à des tirs injustifiés qui provoquent des échauffourées et font des victimes civiles et militaires de part et d'autre de la frontière.

L'Inde et le Pakistan, deux puissances nucléaires, se sont livrés trois guerres depuis leur indépendance concomitante en 1947 de l'empire britannique. Deux de ces conflits portaient sur le Cachemire, région divisée en deux mais revendiquée par chaque pays.

PALESTINE

Mort d'un Palestinien lors d'une opération des forces d'occupation israéliennes

Un Palestinien blessé lors d'une opération des forces d'occupation israéliennes le 20 août en Cisjordanie, a succombé samedi à ses blessures, ont annoncé des sources médicales palestiniennes.

Karim Speeh, 19 ans, originaire de Jénine, est décédé

à l'hôpital de Naplouse. Le jeune homme avait été blessé le 20 août lors d'une opération de l'armée israélienne qui avait fait un mort et un autre blessé parmi les Palestiniens, ajoutent les mêmes sources.

APS

IRAK

Manifestations contre les retraites dorées accordées aux députés

Des manifestations se déroulaient samedi dans plusieurs villes irakiennes pour protester contre des retraites dorées accordées aux députés irakiens, rapportent des médias. A Bassora, dans le sud du pays, plusieurs centaines de manifestants se sont réunis aux cris de: «non, non aux voleurs», tandis que certains agitaient des banderoles à l'adresse des députés disant: «nous vous avons choisi pour nous servir et non pour nous voler», selon ces sources.

Les députés irakiens se sont octroyés des parachutes dorés qui prévoient notamment des pensions pouvant atteindre 80% de leur salaire après seulement quatre ans au parlement.

A Nassiriya, dans le sud du pays, la police a utilisé un canon à eau et a tiré au gaz lacrymogène sur des manifestants qui tentaient de se rassembler sans autorisation, selon des correspondants sur place et des images de télévision. Toutefois dans la capitale Bagdad, la police et l'armée ont bouclé le centre ville pour tenter d'empêcher tout rassemblement, après une interdiction décrétée par le ministère de l'Intérieur. Le ministère de l'Intérieur a refusé d'autoriser deux rassemblements programmés à Bagdad, affirmant dans un communiqué qu'ils sont organisés par «ceux qui cherchent à recruter les civils pour faire couler plus encore le sang et nuire à la sécurité et à la situation politique du pays». Les manifestations interviennent à un moment où les autorités irakiennes peinent à juguler une vague d'attentats qui a notamment pour cible la population chiite du pays.

13 morts dans un double attentat dans le nord du pays

Au moins 13 personnes ont été tuées vendredi dans l'explosion de deux bombes à Touz Khourmatou, dans le nord de l'Irak, ont annoncé les autorités. Les attentats ont eu lieu sur une route à l'entrée de la ville, la deuxième bombe explosant au moment où des habitants arrivaient sur le lieu de la première explosion, ont indiqué le maire de la ville, Shalal Abdoul, et un colonel de police. Ces explosions ont fait 13 morts, en majorité des enfants, et 18 blessés, dont un bébé, parmi les habitants. Par ailleurs, quatre soldats, dont un capitaine, ont été tués aujourd'hui à Mossoul, dans le nord du pays, dans deux incidents distincts impliquant des engins piégés, selon le lieutenant Mouanal-Joubouri et une source médicale.

Jeudi, 16 personnes ont été tuées dans l'explosion d'une voiture piégée sur un marché à Samarra, dans le nord du pays. Plus de 600 personnes ont été tuées dans des violences en Irak depuis le début du mois, selon des médias.

YÉMEN

Un officier du renseignement tué dans le sud du pays

Un officier du renseignement yéménite a été tué par des membres présumés du groupe terroriste Al-Qaïda dans le sud du Yémen, a annoncé samedi un responsable local, cité par des médias.

Le meurtre a eu lieu vendredi soir à Labous, dans la province de Lahj, a ajouté ce responsable, précisant que des hommes armés, «membres présumés d'Al-Qaïda», avaient «tiré sur le colonel Hassan Ali Mansouri, le tuant sur le coup». Des hommes de la tribu à laquelle appartient la victime ont aussitôt réagi, tuant l'un des assaillants et maîtrisant deux autres, ajoute la même source.

Al-Qaïda, bien implanté dans le sud et le sud-est du Yémen, est accusé de nombreuses attaques mortelles contre des officiers de l'armée et du renseignement dans cette partie du pays.

SYRIE

Armes chimiques: les enquêteurs de l'ONU ont terminé leur travail

Les experts de l'ONU ont terminé leur travail en Syrie et vont désormais "rapidement" faire un rapport sur l'usage éventuel d'armes chimiques dans le conflit syrien, a déclaré vendredi le porte-parole des Nations unies. «L'équipe a terminé de récolter des échantillons et des indices», a déclaré Martin Nesirky à des journalistes. "Les membres préparent maintenant leur départ et quitteront Damas, puis la Syrie demain" samedi, a-t-il ajouté. Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, a-t-il ajouté, est disposé à rendre compte si besoin est de leur enquête au Conseil de sécurité dès ce week-end. Aucun pays membre n'a encore réclamé une telle réunion.

M. Ban a reçu vendredi pendant un peu plus d'une heure les ambassadeurs des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Chine, Russie) pour évoquer le déroulement de l'enquête. A leur sortie, les ambassadeurs n'ont donné aucune précision sur la teneur de l'entretien. Washington et Paris se préparent à une éventuelle action militaire en Syrie alors que Moscou et Pékin y sont opposés. La haute représentante de l'ONU pour le désarmement Angela Kane a quitté Damas vendredi et rendra compte à Ban Ki-moon de sa mission samedi à New York, a précisé M. Nesirky. Des interprètes et le personnel auxiliaire de l'équipe d'experts sont aussi partis vendredi. Les 13 experts dirigés par le Dr Aake Sellström vont amener les échantillons, prélevés sur le site présumé d'un massacre à l'arme chimique près de Damas, à des laboratoires en Europe pour analyse. «L'équipe du Dr Sellström fait tout son possible pour mener rapidement le processus d'analyse», a indiqué M. Nesirky, tout en soulignant «la nécessité de faire attention» pour ne pas détériorer les éléments recueillis. Le rapport final qu'écriront les experts sera distribué à tous les Etats membres de l'ONU, a-t-il ajouté.

Réunion dimanche au Caire des ministres arabes des Affaires étrangères

Les ministres arabes des Affaires étrangères se réuniront dimanche au Caire pour évoquer notamment le dossier syrien, au moment où les Etats-Unis et la France se préparent à lancer une frappe contre le gouvernement de Damas, accusé d'avoir tué des centaines de personnes dans une attaque à l'arme chimique. Le numéro deux de l'institution panarabe, Ahmed Ben Helli, a précisé samedi que cette réunion prévue mardi avait été avancée à dimanche en raison des développements dans le dossier syrien.

L'opposition syrienne et des pays occidentaux accusent le gouvernement de Bachar al-Assad d'avoir tué des centaines de personnes en faisant usage de gaz toxiques le 21 août dans la Ghouta, près de Damas. Accusations rejetées par les autorités syriennes qui imputent cette attaque aux rebelles.

Outre le conflit syrien, des questions politiques, économiques et de sécurité ainsi que le conflit arabo-israélien figurent à l'ordre du jour de la réunion de dimanche.

Les négociations de paix israélo-palestiniennes seront aussi au centre de la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères, a-t-on indiqué.

La Syrie «prête à riposter» à toute frappe occidentale

La Syrie s'attend à une frappe occidentale contre son territoire «à tout moment» et est «prête à y riposter» à tout moment», a affirmé samedi un haut responsable des services syriens de sécurité.

«Nous nous attendons à une agression à tout moment et nous sommes prêts à riposter également à tout moment», a souligné à l'AFP ce responsable alors que les experts de l'ONU chargés d'enquêter sur les allégations d'attaques chimiques ont quitté la Syrie samedi matin.

«Nous allons défendre notre peuple et notre patrie avec toutes nos capacités», a-t-il ajouté, affirmant que «cette agression (occidentale) non justifiée ne (passerait) pas sans une riposte».

«L'opinion publique est contre» les Etats-Unis et les pays occidentaux qui veulent mener une attaque militaire contre la Syrie, a-t-il poursuivi.

Les partisans de frappes étrangères défendent «une mauvaise cause, qui n'a rien à voir ni avec la morale, ni le droit international. Il s'agit d'une agression internationale non justifiée», a poursuivi cette source.

Les Etats-Unis et la France se préparent à une frappe limitée contre Damas accusé d'avoir tué plus de 400 enfants et un millier d'adultes avec des gaz toxiques, accusation rejetée par le gou-



vernemment syrien. Le gouvernement syrien et la rébellion s'accusent mutuellement de recourir à l'usage d'armes chimiques.

Le vice-président nicaraguayen dénonce la menace d'attaque militaire contre la Syrie

Le vice-président nicaraguayen Omar Halleslevens Acevedo a dénoncé la menace des Etats-Unis de lancer une intervention militaire en Syrie, rapportent samedi des médias locaux.

Les pays qui menacent de recourir à la force n'ont pas le pouvoir de «s'auto-proclamer les juges du monde» a indiqué le vice-président, général à la retraite et ancien chef de l'armée. «Le monde n'a pas besoin de guerres», a-t-il ajouté. «La guerre accroît seulement les problèmes sociaux et le nombre

de victimes», a-t-il estimé. «Les conflits internes ne doivent pas être réglés par une intervention étrangère, et les solutions peuvent seulement être trouvées à travers le dialogue, le consensus et la lutte contre la faim et la pauvreté», a encore souligné M. Halleslevens. En plus, il faut permettre aux inspecteurs des Nations unies de terminer leur travail, a-t-il ajouté.

Le gouvernement syrien et la rébellion s'accusent mutuellement de recourir à l'usage d'armes chimiques.

M. Rasmussen : l'OTAN ne participera pas à une possible attaque contre la Syrie

Le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, a annoncé que l'Otan ne prendra pas part à une possible attaque occidentale contre la Syrie en réponse à une éventuelle utilisation d'armes chimique dans la banlieue de Damas, a rapporté un journal danois.

«Je ne vois aucun rôle pour l'Otan dans une réaction internationale contre le régime syrien», a déclaré M. Rasmussen au journal Politiken lors d'une visite dans l'ouest du Danemark, aux



soldats blessés dans les opérations de l'Otan en Afghanistan. Il a indiqué que le rôle de l'Otan consistera essentiellement à soutenir la Turquie, pays membre de l'Alliance, et de la défendre contre toute attaque de la Syrie.

Il a souligné que les pays de l'Otan soutiennent l'enquête de l'ONU sur l'attaque chimique contre des civils en Syrie, qu'il a qualifiée de «violation flagrante des normes internationales, un crime qui ne peut pas être ignoré».

Damas dément des informations sur le départ des inspecteurs des Nations unies

Le ministère syrien des Affaires étrangères a démenti vendredi que l'équipe d'enquêteurs de l'ONU sur l'utilisation d'armes chimiques avaient quitté la Syrie comme le prétendent certains médias, a rapporté la télévision d'Etat syrienne.

«Les enquêteurs n'ont pas encore décidé s'ils quitteront Damas vendredi ou samedi», a indiqué un communiqué du ministère diffusé par la télévision, soulignant que «seul la chef de

désarmement de l'ONU Angela Kane a quitté le pays». «La haute représentante de l'ONU pour le désarmement Angela Kane a quitté Damas vendredi et rendra compte à Ban Ki-moon de sa mission samedi à New York», a indiqué vendredi le porte-parole de l'ONU Martin Nesirky. «Les inspecteurs onusiens rédigeront dans un premier temps un rapport préliminaire sur la base de l'analyse des échantillons», a déclaré M. Nesirky, ajoutant que les

inspecteurs prépareront ensuite un rapport final sur les résultats de l'enquête. Les inspecteurs de l'ONU avaient collecté des échantillons médicaux dans des hôpitaux de campagne et des échantillons environnementaux sur le site de l'attaque présumée à l'arme chimique dans la banlieue de Damas et ont également interrogé des victimes pour obtenir des preuves, a précisé M. Nesirky.

APS

SYRIE

La Russie dément avoir fourni de nouvelles armes à la Syrie depuis 2011

La Russie a démenti vendredi avoir fourni de nouvelles armes à la Syrie en dehors de celles prévues par les contrats signés avant 2011 entre les deux pays, rapporte l'agence de presse russe RIA Novosti.

«La Russie exécute actuellement les contrats signés avant 2011. Ils concernent à 100% des armes défensives, comme les systèmes de défense anti-aérienne et de défense côtière», a expliqué le directeur adjoint de l'agence russe d'exportation d'armements Roso-



boronexport, Victor Kostyuk, cité par RIA Novosti. Le conseiller du Kremlin, Youri Ouchakov

concernant des paiements anticipés pour certains de nos produits. Les livraisons ont été effectuées conformément aux contrats existants».

Ce dernier a en outre noté que «la coopération militaro-technique entre la Syrie et la Russie n'enfreint pas les normes internationales». En juin, le président russe Vladimir Poutine avait déclaré que Moscou n'avait pas encore honoré l'accord prévoyant la fourniture de missiles S-300 sol-air à la Syrie.

«L'S-300 est l'un des meilleurs systèmes de défense aérienne au monde. Nous avons signé le contrat il y a quelques années. Il n'a pas encore été exécuté», a déclaré M. Poutine après un sommet Russie-UE.

Ministère syrien: les «preuves» américaines ne sont que «des mensonges»

Les «preuves» avancées par les Etats-Unis sur une présumée implication du pouvoir syrien dans une attaque chimique le 21 août ne sont que «des mensonges», a déclaré vendredi le ministère syrien des Affaires étrangères.

«Ce que l'administration américaine a qualifié de preuves irréfutables (...) n'est rien de plus que d'anciennes histoires diffusées par les terroristes depuis plus d'une semaine, avec tout ce qu'elles comportent de mensonges, de fabrications et d'histoires montées de toutes pièces», a déclaré le ministère dans un communiqué lu à la télévision officielle syrienne. Le ministère des

Affaires étrangères s'est dit «étonné» par le fait qu'«une superpuissance trompe son opinion publique de cette manière naïve en s'appuyant sur des preuves inexistantes». Le ministère «étonne de même que les États-Unis fondent leurs positions de guerre et de paix sur ce qui est diffusé sur des réseaux sociaux et des sites internet», poursuit le communiqué. Les chiffres cités vendredi par le secrétaire d'Etat américain John Kerry concernant le nombre des victimes de l'attaque chimique attribuée à Damas ne sont que «des chiffres fictifs fournis par les groupes armés en Syrie et l'opposition à l'étranger», a ajouté le mi-

nistère syrien des Affaires étrangères.

Les Etats-Unis ont affirmé vendredi avoir la «forte certitude» que le régime syrien était responsable de l'attaque aux armes chimiques qui a fait selon eux au moins 1 429 morts dont 426 enfants près de Damas le 21 août.

Selon un rapport du renseignement américain diffusé par la Maison Blanche et disant s'appuyer sur de «multiples» sources, le gouvernement de Bachar al-Assad a eu recours à des gaz neurotoxiques dans cette attaque, dont il est «hautement improbable» qu'elle ait été commise par «les rebelles».

Merkel exclut une participation allemande à une intervention militaire sans mandat international

La chancelière allemande Angela Merkel a exclu une nouvelle fois une participation allemande à une intervention militaire sans mandat international dans un entretien paru samedi au quotidien régional allemand Augsburger Allgemeine.

«L'Allemagne ne peut participer à une intervention militaire qu'avec un mandat des Nations unies, de l'Otan ou de l'UE. Par conséquent, la question d'une participation de la Bundeswehr ne se pose pas maintenant», a martelé la chancelière allemande dans l'entretien.

Par ailleurs, Mme Merkel a fustigé l'attitude de la Russie et de la Chine dans la crise syrienne, leur reprochant d'«affaiblir» le pouvoir de l'ONU. «Il est très regrettable que la Russie et la Chine refusent depuis un certain temps une position commune sur le conflit syrien. Cela affaiblit considérablement le rôle des Nations unies actuellement», a-t-elle déclaré.

La Russie et la Chine, qui font partie avec les USA, la France et le Royaume-Uni des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, ont bloqué à plusieurs reprises des projets de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU condamnant le gouvernement de Bachar al-Assad. Ils sont tous deux opposés à une inter-



vention militaire en Syrie. Mme Merkel espère, par ailleurs, voir renouveler pour la troisième fois son mandat de chancelière aux législatives allemandes du 22 septembre.

Le président Poutine qualifie d'«absurdité totale» l'usage d'armes chimiques par la Syrie

Le président russe Vladimir Poutine a qualifié samedi d'«absurdité totale» les accusations d'utilisation d'armes chimiques par la Syrie.

«Les forces syriennes sont à l'offensive et cernent l'opposition dans plusieurs régions. Dans ces conditions, fournir un tel prétexte à ceux qui appellent à une intervention armée serait une absurdité totale», a déclaré M. Poutine aux journalistes à Vladivostok, en répondant à une question sur l'utilisation présumée d'armes chimique par le gouvernement syrien.

Il s'agit de la première réaction publique de M. Poutine au rapport des services de renseignement américains accusant le gouvernement du président Bachar al-Assad d'avoir utilisé des armes chimiques lors d'une attaque dans les faubourgs de Damas, le 21 août, qui a provoqué la mort de plusieurs centaines de personnes. Damas a rejeté ces accusations.

Moscou accuse les rebelles syriens d'avoir utilisé des armes chimiques pour discréditer le gouvernement. La Russie a bloqué jusqu'ici avec la Chine toute décision au Conseil de Sécurité de l'ONU qui viserait à lancer une action punitive contre le gouvernement du président al-Assad.

Obama affirme qu'il n'a pas encore pris de «décision finale»



Le président Barack Obama a affirmé vendredi qu'il n'avait pas encore pris de «décision finale» dans le dossier syrien, mais a évoqué une action «limitée» des Etats-Unis. Assurant qu'un recours à de telles armes menaçait la sécurité nationale américaine,

M. Obama a également déclaré que le monde ne pouvait pas accepter que des femmes et des enfants soient gazés, après la publication d'un rapport du renseignement américain avançant le nombre de 1 429 morts dont 426 enfants dans une telle attaque due au régime syrien près de Damas le 21 août.

Obama, qui s'exprimait à la Maison-Blanche avant de participer à un mini-sommet avec ses homologues des pays baltes, a également condamné l'«impunité» dans le dossier syrien du Conseil de sécurité de l'ONU, où la Russie, alliée indéfectible de Damas, a bloqué toute initiative.

Le président a également appelé le monde à ne pas être «paralysé» face à la situation en Syrie, au lendemain du rejet par le Parlement britannique d'une participation de Londres à une éventuelle intervention armée.

APS

Programme du Dimanche 1^{er} Septembre 2013**TF1**

06h30 Magazine jeunesseTFou
10h05 Sports mécaniquesAutomoto
10h45 Magazine de sociétéMon plus beau coup de poker
10h50 FootballTéléfoot
11h50 Météo
11h55 Météo des plages
11h58 Magazine sportifL'affiche du jour
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 Magazine scientifiqueDes inventions et des hommes
12h57 Magazine de servicesTrafic info
13h00 Journal
13h25 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
13h35 Météo
13h40 Série policièreMentalist??
14h35 Série hospitalièreDr House??
15h25 Série hospitalièreDr House??
16h20 Série policièreLes experts : Miami??
17h05 Série policièreLes experts : Miami??
18h00 Magazine de sociétéSept à huit
19h50 Magazine de la gastronomiePetits plats en équilibre été
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de la décorationDu côté de chez vous
20h40 Magazine de découvertesA la rencontre de...
20h45 Météo
20h50 ComédieLa guerre des boutons??
22h55 Série policièreLes experts??
23h40 Série policièreLes experts??

2

08h00 Magazine sportif : Rencontres à XV
08h30 Magazine religieux : Sagesses bouddhistes
08h45 Magazine religieux : Islam
09h15 Magazine religieux : La source de vie
10h00 Magazine religieux : Présence protestante
10h15 Magazine religieuxKairos
10h45 Magazine religieuxLe jour du Seigneur
12h05 Magazine religieuxCérémonie du souvenir
13h00 Journal
13h20 Magazine d'actualité13h15, le dimanche...
14h04 Météo 2
14h05 Météo des plages
14h10 DivertissementVivement dimanche
16h20 AnimalierGrandes nature??
17h30 MultisportsStade 2
18h45 Magazine de servicesPoint route
18h50 DivertissementVivement dimanche prochain
20h00 Journal
20h40 Magazine de l'environnementEmission de solutions
20h41 Météo 2
20h45 ThrillerJeux de pouvoir??
22h55 DrameLittle Children??

3

07h55 Dessin animéLes Dalton
08h02 Dessin animéLes Dalton
08h10 Dessin animéLes Dalton
08h18 Série d'animationShaun le mouton
08h25 Série d'animationShaun le mouton
08h38 Dessin animéOggy et les cafards
08h46 Dessin animéOggy et les cafards
08h53 Dessin animéOggy et les cafards
09h05 Dessin animéScooby-Doo, Mystères Associés
09h40 Dessin animéScooby-Doo, Mystères Associés
10h20 Série d'animationScooby-Doo, Mystères Associés
10h45 Dessin animéLooney Tunes Show
11h15 Dessin animéTiti et Grosminet mènent l'enquête
11h35 Emission jeunesseArt investigation
11h45 Magazine politiqueExpression directe
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h10 Magazine politique12/13 dimanche
12h50 Magazine animalier30 millions d'amis

13h20 Téléfilm policierInspecteur Barnaby??
14h50 LoterieKeno
15h00 En course sur France 3
15h20 SportGrand Prix de Plouay 2013
16h55 Magazine culinaireLes carnets de Julie
17h55 JeuQuestions pour un super champion
18h45 Météo des plages
19h00 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportifTout le sport
20h15 Série d'aventuresZorro
20h45 Téléfilm policierCommissaire MontalbanoInédit
22h25 Téléfilm policierCommissaire Montalbano
ooohoo Météo
ooohos Soir 3
oooh25 Film policierDestination Murder
01h40 OpéretteL'amour masqué
03h40 CinémaNous nous sommes tant aimés
04h15 Magazine musicalLes matinales

CANAL+

07h55 Série d'animationKaeloo
08h05 Dessin animéOggy et les cafards
08h10 Dessin animéOggy et les cafards
08h20 Dessin animéOggy et les cafards
08h30 ComédieLes Muppets, le retour??
10h10 Série d'animationLes Simpson
10h30 DivertissementSophie et Sophie
10h30 DivertissementSophie et Sophie
10h35 ComédieLes seigneurs??
12h09 La météo
12h10 Magazine du multimédiaL'oeil de Links
12h40 DivertissementDans la bouche...
12h50 Le JT
13h00 Magazine d'informationSpécial investigation??
14h05 Divertissement-humourLa semaine des Guignols
14h40 DivertissementLe petit journal de la semaine
15h10 Série d'actionLast Resort??
15h50 Série d'actionLast Resort??
16h35 Série d'actionLast Resort??
17h15 Divertissement-humourLa caméra planquée de François Damiens
17h25 SociétéAssurances : jamais là pour moi
18h45 DivertissementZapping de la semaine
19h10 FootballCanal Football Club
19h35 FootballCanal Football Club
20h55 FootballAvant-match
21h00 SportMarseille / Monaco
22h55 FootballCanal Football Club
23h15 FootballL'équipe du dimanche
oooh05 Film fantastiqueAbraham Lincoln : chasseur de vampires??
01h50 Magazine musicalLa musicale Live de l'été
02h55 Court métrageCircle Line
03h25 ComédieLes Kaïra??
04h55 DrameMadame Solario??

M

07h00 Divertissement-humourAbsolument stars
09h30 TéléréalitéCauchemar en cuisine
11h10 Magazine sportifSport 6
11h20 Magazine de l'automobileTurbo
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h00 Magazine de sociétéMaison à vendre
14h50 Magazine de la décorationD&CO, une semaine pour tout changer??
17h15 Magazine d'actualité66 minutes
18h40 Magazine d'actualité66 minutes : grand format
19h43 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Magazine scientifiqueE = M 6
20h30 Magazine sportifSport 6
20h50 Magazine de sociétéZone interditeInédit
23h00 Magazine d'informationEnquête exclusiveInédit
oooh25 Magazine d'informationEnquête exclusive

La sélection

TF1

20h50

La guerre des boutons

Résumé

En 1960, quelque part dans le Sud de la France, deux bandes d'enfants âgés de 7 à 14 ans, se mêlent une guerre sans merci. Opposant en fait la jeunesse de deux villages voisins, cette rivalité des clans dure depuis des générations. Inlassablement, tous se battent au nom de l'honneur et de la fidélité. Les enfants multiplient les actions fourbes pour piéger leurs adversaires. Et tous les moyens sont bons, même recruter une fille ! Prénommée Lanterne, elle se montre pleine d'énergie et d'ingéniosité. Difficulté supplémentaire, les enfants doivent également veiller à ne pas se faire attraper par les parents. Pourtant, il n'est pas facile de rentrer à la maison avec les vêtements abimés ou, pire, sans boutons...

**2**

20h45

Jeux de pouvoir

Résumé

Après la mort de sa maîtresse et assistante, Sonia Baker, tombée sous un métro, le député Stephen Collins se confie à son ami journaliste Cal McCaffrey. En effet, il ne croit pas à la thèse du suicide. Il suspecte PointCorp, un groupe de défense privé dont il s'apprête à présider les auditions dans le cadre d'une enquête parlementaire. Cameron Lynne, la rédactrice en chef de Cal, lui impose la présence de Della Frye, une jeune recrue particulièrement ambitieuse. Ensemble, ils enquêtent sur cette affaire, ainsi que sur son possible lien avec un meurtre survenu quelques jours auparavant. Cal et Della mettent au jour une vaste machination politico-financière...

**E**

20h45

Commissaire Montalbano

**Résumé**

Des bombes de faible puissance explosent devant des magasins vides. Qui les a déposées et dans quel but ? Alors qu'il mène l'enquête, Montalbano rencontre sa nouvelle voisine, Liliana Lombardo, dont la voiture est tombée en panne. Elle semble se prendre d'amitié pour le policier. Mais alors qu'ils roulent ensemble de nuit, le capot de la voiture est touché par un coup de feu. L'événement ne manque pas d'intriguer le commissaire, qui se demande également pourquoi le mari de Liliana part si souvent en voyage. Quels enjeux se cachent derrière ces faits étranges ? Le drame éclate lorsqu'un corps est retrouvé calciné dans une véhicule, et qu'un incendie détruit la maison des Lombardo...

CANAL+

21h00

Marseille / Monaco

**Résumé**

Le club monégasque, qui a fait couler beaucoup d'encre durant la période des transferts, passe son premier vrai test de la saison face à l'Olympique de Marseille. Falcao et ses coéquipiers de l'ASM veulent marquer les esprits face au vice-champion de France. Mais les Marseillais ont également démarré le championnat tambour battant, en s'imposant avec autorité sur la pelouse du promu guingampais (1-3) puis face à Evian Thonon Gaillard (2-0). Dimitri Payet, la nouvelle recrue de l'OM, compte bien à nouveau s'illustrer lors de ce premier grand choc de l'exercice 2013/2014.

M

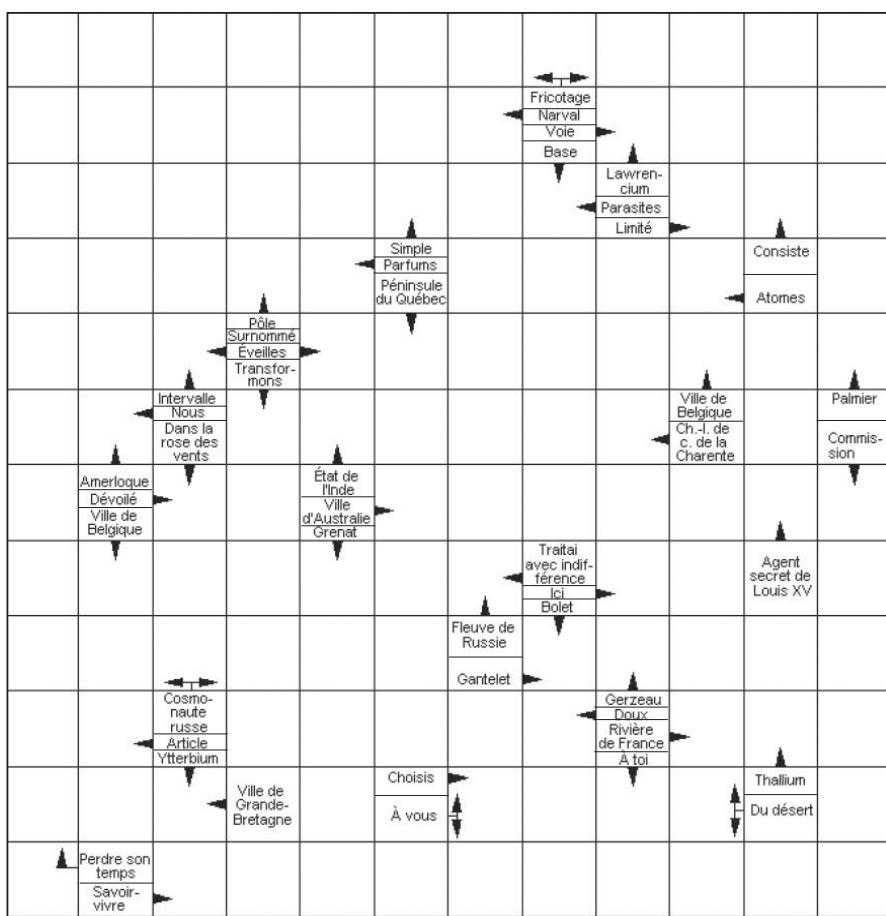
20h50

Zone interdite

**Résumé**

Enfants d'industriels, de magnats de l'immobilier ou d'autodidactes, des héritiers de riches familles se confrontent. Parmi eux, le célèbre coiffeur Jacques Dessange et son fils Benjamin, qui se sont lancés dans une guerre sans merci. Narcissa Tamborindeguy, figure incontournable de la jet-set brésilienne, dilapide la fortune de son père, entrepreneur dans le BTP, Caroline Frey, elle, s'est vue confier la direction des grands domaines viticoles achetés par son géniteur. Enfin, le chef français Claude Troisgros, héritier de la célèbre famille de gastronomes, a tenté sa chance au Brésil contre l'avis de son père. Il y rencontre un grand succès.

Mots fléchés n°364



Samouraï-sudoku n°364

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

2		6	1	8			5						
			9										
		3		2									
7	1			6	9								
6	2			8		4	3						
9	4			5	8								
		8		5									
			7										
5		9	6	1									
			9	3									
		4	1										
		7	5										
9		5	1	3									
			2										
			7	4									
8	9			4	6								
6	2			4		8	3						
3	5			1	7								
			3	6									
			5										
5		8	9	1			4						

Mots croisés n°364

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2											
3											
4											
5											
6											
7											
B											
8											
10											
11											
12											

Horizontalement:

- Constitué de cinq sons
- Enlevée la cime - Prêtre et apostoliste espagnol
- Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
- Tremblements de la voix - Lanthane
- Italie - Argent - Grade
- Chargea de lest - Soutient les fils
- Article espagnol - Expectative
- Navire à voiles - Récipient - Consentement donné
- Tirera le lait des mamelles de la vache
- Dans la rose des vents
- Dégénération - Du verbe avoir
- Prytanée - Oiseau (pl.)
- Prénom féminin - Paroi naturelle - Or
- Qui dégage une odeur infecte
- Démantibuler - Curie
- Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
- Thallium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
- Excès d'air dans l'estomac
- Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
- Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
- Pronom personnel - Métal précieux - Infini
- Colère - Marcher au ralenti
- Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
- Coutumes - Énerve - Eupodium
- Triple voyelle - Voie publique - Monceau

Vertical ement:

AFROBASKET-2013 (DEMI-FINALE)

L'Egypte bat le Sénégal et va en finale

La sélection égyptienne de basket-ball s'est qualifiée pour la finale de l'Afrobasket-2013 à l'issue de sa victoire sur son homologue du Sénégal (70-63), mi-temps (28-24) en demi-finale disputée vendredi à Abidjan.

L'Egypte qui a terminé le 1er tour à la 4^e et dernière place du groupe A en concédant 3 défaites dont une contre l'Algérie (63-67), a créé la sensation en sortant la Tunisie, tenant du titre (67-57) en 1/8 de finale puis le Cap-Vert (74-73) en quarts de finale et le Sénégal (70-63) ce vendredi en demi-finale.



nale. L'Egypte, quintuple vainqueur du titre continental, a assuré sa qualification pour le Mondial-2014 prévue l'année prochaine en Espagne. Le Cinq égyptien affrontera en finale, le

vainqueur de la 2^e demi-finale qui mettra aux prises à partir de 19h30, la Côte d'Ivoire, pays organisateur et double champion d'Afrique (1981-1985), à l'Angola (10 fois détenteur du trophée) et

archi favori pour la victoire finale. En match d'ouverture de la journée de vendredi, le Cameroun s'est adjugé la 5^e place en battant le Cap-Vert (74-83), alors que le Nigeria s'est nettement imposé face au Maroc (105-87), décrochant ainsi la 7^e place au classement final. L'Algérie s'est contentée de la 12^e place au classement final après sa défaite devant le Mozambique (56-78). Seize sélections africaines prennent part à l'Afrobasket-2013 avec comme objectif d'arracher les trois tickets qualificatifs au Mondial-2014 prévu en Espagne (30 août-14 septembre 2014).

MONDIAUX 2013 - 90KG

Asley Gonzalez remporte l'or...

Le Cubain Asley Gonzalez a remporté la médaille d'or dans la catégorie de moins de 90 kg, en battant en finale le Géorgien Varlam Liparteliani, vendredi aux Championnats du monde à Rio de Janeiro. Âgé de 23 ans, Gonzalez, qui avait décroché l'argent aux JO de Londres, apporte à son pays sa première médaille dans ces Mondiaux.



- 70KG (DAMES)

... Et la Colombienne Yuri Alvear aussi

La finale de la catégorie (dames) des moins de 70 kg a été remportée par la Colombienne Yuri Alvear qui a battu l'Allemande Laura Vargas Koch, décrochant ainsi la médaille d'or, vendredi aux Championnats du monde de judo à Rio de Janeiro. Alvear, âgée de 27 ans, avait déjà conquis le titre mondial en 2009. Elle avait décroché la médaille de bronze aux JO de Londres. La Coréenne Seongyeon Kim, qui a battu en match pour la 3^e place la championne olympique française et double tenante du titre Lucie Décosse, et la Néerlandaise Kim Polling ont décroché une médaille de bronze.

INSOLITE

Un haltérophile américain suspendu pour dopage à l'âge de 80 ans

Un haltérophile américain de 80 ans, contrôlé positif aux stéroïdes lors des récents championnats seniors panaméricains, a été suspendu pour deux années, a annoncé l'agence antidopage des Etats-Unis (Usada).

Le contrôle effectué sur l'Américain Don Ramos pendant la compétition, le 14 juillet, a été positif : «Présence d'un stéroïde d'origine exogène». Il tentait d'établir un nouveau record mondial dans sa catégorie d'âge lors de ces championnats continentaux «Masters», réservés aux plus de 35 ans. La suspension court depuis la date du contrôle, et Don Ramos ne sera autorisé à revenir en compétition qu'à l'été 2015.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL (CADETTE-FINALE)

Victoire de l'Angola devant la Tunisie

La sélection tunisienne cadette de handball a été battue en finale du 8^e Championnat d'Afrique des Nations de la catégorie, par son homologue angolaise 18 à 29 (mi-temps 8-11), vendredi à Oyo (Congo).

Les tunisiennes, rappelle-t-on, vainqueurs jeudi en demi-finale des congolaises (25-24), s'étaient assurées d'une qualification pour le Mondial de la catégorie prévu en 2014 en Macédoine.

L'Algérie devait prendre part à la compétition mais s'est retirée à la dernière minute suite à des «difficultés organisationnelles au niveau interne», selon les explications de la Fédération algérienne de handball (Fahb). Ce 8^e championnat d'Afrique des nations est qualificatif au championnat du Monde de la jeunesse, prévu du 25 juillet au 3 août 2014 en Macédoine.

Solution Samurai-sudoku N°363

1	7	8	6	5	2	9	4	3
4	2	5	3	9	1	7	8	6
6	3	9	4	7	8	2	1	5
3	5	7	2	1	4	8	6	9
2	4	1	9	8	6	3	5	7
8	9	6	5	3	7	4	2	1
7	6	4	1	2	3	5	9	8
5	8	2	7	6	9	1	3	4
9	1	3	8	4	5	6	7	2

9	7	6	8	2	3	1	4	6
8	6	3	1	9	4	7	5	2
4	2	1	5	6	7	8	3	9
6	9	8	7	3	5	4	2	1
3	4	2	9	1	8	5	6	7
5	1	7	2	4	6	3	9	8
6	5	3	7	4	2	1	8	9
7	2	5	1	4	8	6	9	3
3	1	9	7	5	6	4	2	8

8	4	6	2	9	3	5	7	1
7	2	5	1	4	8	6	9	3
3	1	9	7	5	6	4	2	8
8	4	6	2	9	3	5	7	1
7	2	5	1	4	8	6	9	3
3	1	9	7	5	6	4	2	8
8	4	6	2	9	3	5	7	1
7	2	5	1	4	8	6	9	3
3	1	9	7	5	6	4	2	8

Solution Mots Croisés N°363

CINTEGABELLE
OTARIE■OSIER
MAGISTER■ERG
PIECETTES■NO
LP■ONEREUSES
AU■TARISSE■T
I■BEC■V■PRIE
SPATH■IMITER
AILS■VENCE■O
NEE■TIR■I■CL
CUZCO■ERODE■
EXERCES■NASE

Solution Mots Fléchés N°363

FACTIONNAIRE
OBEISSANT■A■
NE■MLI■EOLIE
DRAGEES■U■PC
ABA■RUPTEUR
MORDU■CA■CRI
ELU■FECIAL■N
NETTOYERAIS■
TAIE■RDS■PUR
ATRESIE■ASTI
LEE■ONSAGER■
EZOUUG■CIRAS

US OPEN

Tomas Berdych au 3^e tour contre Julien Benneteau

Le Tchèque Tomas Berdych, tête de série n°5, rencontrera le Français Julien Benneteau



(n°31) au 3^e tour de l'US Open après sa victoire vendredi sur l'américain Denis Kudla (USA) 7-6 (7/3), 7-6 (7/3), 6-3. Benneteau s'est qualifié en prenant le meilleur sur son compatriote Jérémie Chardy 6-4, 6-3, 6-4.

Agnieszka Radwanska en 8^e de finale

La n°3 mondiale Agnieszka Radwanska s'est qualifiée pour les 8^e de finale de l'US Open en battant vendredi la Russe

Anastasia Pavlyuchenkova (no32) 6-4, 7-6 (7/3). La Polonoise va affronter la Russe Ekaterina Makarova (N.25) ou l'Allemande Sabine Lisicki (n°18) pour tenter d'atteindre pour la première fois les quarts de finale à Flushing Meadows.

Novak Djokovic au 3^e tour

Le n°1 mondial Novak Djokovic a dû sauver deux balles de premier set en faveur de



l'Allemand Benjamin Becker (87^e ATP) avant de se qualifier en trois sets pour le 3^e tour de l'US Open grâce à une victoire 7-6 (7/2), 6-2, 6-2. Le Serbe, qui reste sur trois finales d'affilée à Flushing Meadows (avec un titre en 2011), rencontrera le Finlandais Jarkko Nieminen ou le Portugais Joao Sousa pour une place en 8^e de finale.

COUPE DE LA CAF, ES SÉTIF 1 - FUS RABAT 1

Méconnaisables sétifiens

S. Ben

Les Sétifiens ont été vraiment méconnaisables avant-hier soir sur leur pelouse du stade du 8-Mai-45 en se faisant piéger par une courageuse équipe marocaine du FUS de Rabat qui leur a imposé le nul (1-1) dans un match pour le compte de la 4^e journée des éliminatoires du Groupe « B » de la coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Grâce à ce nul, les joueurs marocains du coach Sellami rejoignent le CA Bizertin de Tunisie à la première place (provisoire) avec un total de 5 points alors que les Cabistes doivent disputer leur match de cette même 4^e journée ce dimanche. Ainsi, et en attendant le résultat d'aujourd'hui entre le CAB et le TP Mazembe (Congo), le CAB et le FUS sont premiers avec 5 points chacun alors que Mazembe et troisième avec 4 points au moment où les malheureux sétifiens se trouvent à la dernière position avec seulement 3 points. Il est vrai que mathématiquement les gars de l'ES Sétif ont

toujours une chance de se qualifier aux demi-finales au profit des deux premiers classés du groupe. Mais leur mission est non seulement difficile mais dépendra également des résultats de ses autres concurrents.

Avant-hier au stade du 8-Mai-45, les joueurs des Hauts-Plateaux sont passés à côté de leur match face aux Marocains. Il y a bien longtemps qu'on n'a pas vu des joueurs du coach Velud très crispés par l'enjeu de la partie.

Et c'est justement grâce à l'arbitre camerounais Alioum Niang qui leur a offert un penalty que les Sétifiens ont pu ouvrir la marque.

La faute commise par un joueur marocain sur Madouni n'a pas été vraiment évidente, mais l'arbitre désigne le point de penalty. Ainsi, Khaled Gourmi ne sera pas prier pour transformer ce penalty généreusement offert par Niang (14').

C'était bien parti pour les joueurs de Velud. Mais personne n'attendait cette mauvaise réaction du latéral gauche Lagrâa contre l'attaquant Laroui. Ce geste bien condamnable a valu au



défenseur sétifien une expulsion pure et simple à l'issue de la première mi-temps. Plus nombreux sur le terrain, les joueurs du

coach Sellami profitent bien de la situation. Et c'est ainsi qu'El Bahri qui avait pris la place de Nansau a égalisé d'un heading suite à un

corner bien botté par Batna (77'). Et ce fut le coup fatal pour les Sétifiens incapables, par la suite, de revenir dans le match et de reprendre l'avantage.

Ainsi, il ne restera plus, mathématiquement aux hommes d'Hubert Velud que de passer désormais par un exploit à Lubumbashi, le mois prochain face au TP Mazembe, avant la réception, pour le compte de la dernière journée de ce groupe B, des tunisiens du CA Bizertin, leader (provisoire) du groupe B.

C'est bien dommage pour cette équipe sétienne qui possède un effectif vraiment riche et des joueurs vraiment de qualité...

AS SAINT-ETIENNE Faouzi Ghoulam pourrait rester

Le défenseur international algérien de l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française de football), Faouzi Ghoulam, en instance de départ, pourrait rester au sein du club stéphanois, après la décision de l'entraîneur Christophe Galtier de le réintégrer dans l'équipe, rapporte samedi la presse locale. Après avoir été annoncé au Torino (Serie A italienne), le latéral gauche algérien, pourrait contre toute attente, prolonger son aventure avec l'ASSE, d'autant que l'équipe souffre de l'indisponibilité de plusieurs joueurs en ce début de saison, précise la même source. Ghoulam (22 ans) s'était même entraîné vendredi avec quelques joueurs, au lendemain de l'élimination des « Verts » au tour des barrages de l'Europa League face aux Danois d'Esbjerg FB (aller 3-4, retour 0-1). A deux jours de la fin de la période des transferts d'été, Ghoulam a de fortes chances d'être retenu dans l'effectif de Saint-Etienne, après l'échec de son transfert à Torino, qui a finalement préféré engager le défenseur italien Andrea Dossena (ex-Palermo). En raison de sa situation, le latéral gauche n'a pas été convoqué par le sélectionneur nationale, Vahid Halilhodzic, en vue de la réception du Mali, le 10 septembre prochain au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30), comptant pour la 6^e et dernière journée des qualifications (2^e tour) pour le Mondial 2014.

**Classement du groupe avant le match d'aujourd'hui entre les Tunisiens du CA Bizertin et les Congolais du Tout-Puissant Mazembe :**

	Pts	J	G	N	D
Le CA Bizertin (Tun)	5	3	1	2	0
Le FUS de Rabat (Mar)	5	4	1	1	1
TP Mazembe (Con)	4	3	1	1	1
Entente sportive de Sétif (Alg)	3	4	0	3	1

Publicité**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE DE DRARIA
NIF / 41000200001608501048
N° : 2543/SG/2013

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 28/2013

L'Assemblée Populaire Communale de Draria lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet suivant :

*** Aménagement des Trottoirs Urbains
à partir de l'ex-Siège de Daira vers Nouveau Siège
APC à Draria.**

Les entreprises qualifiées et intéressées par ce présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés de l'APC de Draria sis au 12 Boulevard DRIOUCHÉ Med, Draria, contre le paiement d'une somme de Deux mille dinars (2.000,00 DA) représentant les frais de reproduction.

Les offres devront être accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales réglementaires suivantes dûment légalisées :

A/L'offre technique comprendra :**E) - Offre technique :**

- La déclaration à soucrire selon le modèle dûment renseignée, datée et signée.
- La déclaration de probité selon modèle dûment renseignée, datée et signée
- Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par le Centre national des registres de commerce pour les SARL, EURL, SNC et SCS
- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (Copie originale).
- Le cahier des charges paraphé par le

soumissionnaire.

- Détail et planning d'exécution des travaux.
- Une copie légalisée du certificat de qualification et classification professionnelles activité principale Travaux Publics catégorie 03 et plus en cours de validité.
- Une copie légalisée du registre de commerce.
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.
- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS).
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec copies de cartes grises accompagnées des polices assurances en cours de validité, factures d'achat et contrat de location en cours de validité).
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisés dûment établies par les ordonnateurs habilités à cet effet.

- Statut de l'entreprise pour les personnes morales.
- Solvabilité bancaire.
- Copies légalisées des attestations fiscales et d'organismes de sécurité (CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle comportant l'ensemble des impôts sociales et taxes auxquels l'entreprise est assujettie apurés ou comportent un échéancier de règlement dûment accordé).
- Mention «Lu et Accepté» dûment signée et datée.

B/L'offre financière comprendra :

- La soumission selon modèle ci-joint dûment renseignée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire.

L'offre doit être présentée sous double pli fermé et sous forme de pli technique et pli financier séparés à l'intérieur de la même offre.

Le pli extérieur doit être anonyme et doit porter l'objet du projet le numéro d'appel d'offres et la mention «Soumission à ne pas Ouvrir» et doit être adressé à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Draria.

Les offres doivent être déposées auprès du Service des Marchés de l'APC de Draria.

La durée de préparation de l'offre est de **21 jours** à partir de la première parution de cet avis.

La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de préparation des offres à partir de **(08h30)** à **(13h30)** et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis technique et financier se fera en séance publique au siège de l'APC de Draria le même jour de dépôt des offres à **14h00** où tous les soumissionnaires sont invités.

La durée de validité de l'offre est le délai de préparation des offres augmenté de **03 Mois**.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE LIGUE 2 (2^e JOURNÉE)**L'O Médéa seul leader**

L'O Médéa vainqueur sur le fil de l'USM Blida (3-2) est le principal bénéficiaire de la 2^e journée du championnat de Ligue 2 algérienne de football, en s'installant vendredi, seul au commandement, alors que les principaux favoris pour l'accession traînent en bas du tableau.

La formation de l'OM qui croule sous le poids d'une dette qu'elle a du mal à combler selon son président M. Boukhelkhal, a fait le plein ce vendredi (6 pts) après seulement deux journées en mettant KO, son voisin l'USM Blida (3-2) grâce à un but providentiel de Hebache (90+4) au moment où l'arbitre international M. Benouza allait mettre fin aux débats sur un score de parité (2-2).

Les Médéens comptent désormais deux longueurs d'avance sur quatre équipes dont les trois nouveaux promus (USMMH, USC et ABS). Les Hadjoutis qui évoluaient à domicile, ont raté une occasion inouïe de partager le fauteuil de leader avec l'OM, en se faisant accrocher par le MC Saïda (0-0). En revanche, l'A Bousaâda et l'US Chaouia ont réussi leur examen de passage en

s'imposant devant leur public sur le même score (2-1).

L'USC et son buteur Moussi auteur du doublé (11^e et 60^e), ont fait plier l'USMBA qui n'a pu que sauver l'honneur par Achio. Ce dernier devient ainsi le meilleur buteur de la Ligue 2 avec 3 buts. L'A. Bousaâda qui accueillait l'AB Merouana a comblé son public venu en force pour l'encourager.

Le 4^e poursuivant du leader n'est autre que l'ASM Oran qui s'imposait dans la douleur devant le CA Batna, le récent relégué de la Ligue 1 qui a concédé aujourd'hui son 2e revers après celui de Bel-Abbès (2-5) restant ainsi en bas du tableau avec 0 point en compagnie de l'ABM.

L'ES Mostaganem difficile vainqueur de l'USM Annaba (2-1) rejoint à la 7^e place l'AS Khroub et l'USMBA battues hors de leurs bases. Le NA Hussein-Dey et le MSP Batna qui se sont séparés sur un score nul (1-1), restent les deux équipes de la Ligue 2 à obtenir deux nuls en deux matches. Le bas du tableau est occupé par les principales candidats à l'accession à savoir l'USM Annaba, l'USM Blida, le MC Saïda qui ne comparent qu'un seul point dans leur escar-

celle, auxquels s'ajoute le CAB, en quête de son premier point de la saison.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

	Pts	J
MSP Batna - NA Hussein-Dey	1-1	
ASM Oran - CA Batna	1-0	
O. Médéa - USM Blida	3-2	
US Chaouia - USM Bel-Abbès	2-1	
USM Hadjout - MC Saïda	0-0	
A. Bousaâda - AB Merouana	2-1	
ES Mostaganem - USM Annaba	2-1	
WA Tlemcen - AS Khroub	2-1	

Classement :	Pts	J
1. O Médéa	6	2
2. USM Hadjout	4	2
-.. US Chaouia	4	2
-.. WA Tlemcen	4	2
-.. A Bousaâda	4	2
-.. ASM Oran	4	2
7. ES Mostaganem	3	2
-.. AS Khroub	3	2
-.. USM Bel-Abbès	3	2
10. NA Hussein-Dey	2	2
-.. MSP Batna	2	2
12. USM Annaba	1	2
-.. USM Blida	1	2
-.. MC Saïda	1	2
15. AB Merouana	0	2
-.. CA Batna	0	2

LIGUE 1 ESPAGNOLE Kondogbia à Monaco pour 5 ans

Le jeune milieu de terrain international français de 20 ans qui évoluait au FC Séville (1^{re} div. espagnole), Geoffrey Kondogbia, a signé vendredi un contrat de 5 ans avec l'AS Monaco (L1), a annoncé vendredi le club monégasque sur son site internet. Le FC Séville avait annoncé mardi que le montant de sa clause libératoire (20 millions d'euros) avait été payé et que le joueur était libre. Kondogbia avait honoré sa première sélection avec la France le 14 août en Belgique (0-0), quelques semaines après avoir été sacré champion du monde avec les moins de 20 ans français. Le joueur a été retenu en équipe de France par le sélectionneur Didier Deschamps pour les prochaines rencontres contre la Géorgie et le Belarus. A Monaco, il portera le numéro 12. Avec le transfert de Kondogbia, après ceux de Falcao, Moutinho, James Rodriguez, Toulalan, Martial, Isimat-Marin, Borja Lopez, les prêts de Fabinho et Sergio Romero, et les arrivées libres de Ricardo Carvalho et Abidal, Monaco a terminé son recrutement et aura dépensé plus de 167 millions d'euros sur le marché des transferts cet été.

Transfert - Le milieu de terrain international serbe Krasic (Fenerbahçe) prêté à Bastia

Le milieu de terrain international serbe, Milos Krasic, 28 ans, a été prêté jusqu'à la fin de la saison à Bastia (D1 française) par son club turc de Fenerbahçe, a annoncé vendredi soir le club corse. Krasic (1,85 m, 72 kg), champion d'Italie avec la Juventus Turin en 2012, a auparavant évolué au CSKA Moscou avant de rejoindre Fenerbahçe en 2012. Le milieu de terrain compte 34 sélections avec la Serbie pour 3 buts inscrits. Krasic qui a remporté la Coupe de l'UEFA en 2005 avec le CSKA Moscou, espère retrouver du temps de jeu dans l'espoir de disputer la Coupe du monde au Brésil en fin de saison, a ajouté le club corse sur son site internet. Après trois journées de championnat, Bastia occupe la 15^e place avant d'accueillir Toulouse samedi pour la 4^e journée.

CHAN 2014 (QUALIFICATIONS) La RD Congo arrache son billet pour la phase finale

L'équipe nationale de la RD Congo s'est qualifiée pour la phase finale du championnat d'Afrique des nations Chan-2014, réservé aux joueurs locaux, grâce à son match nul (1-1) obtenu vendredi face au Cameroun, en match disputé à Kamalondo.

Lors du match aller qui s'est déroulé à Garoua, les Léopards locaux s'étaient imposés sur le score de 1 à 0. Toutefois, la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) avait introduit des réserves sur des irrégularités constatées avant le début de son match aller face à la RD Congo.

« La Fecafoot a saisi la commission des litiges de la Confédération africaine de football (CAF), pour dénoncer des irrégularités constatées avant le démarrage de la rencontre. Elle a émis les réserves sur les joueurs congolais qui avaient présenté uniquement leurs passeports avant de livrer le match, contrairement aux règlements de la compétition », avait indiqué le chargé de la communication de la Fecafoot, Junior Binyam.

Le règlement de cette compétition, depuis son lancement en 2009, dispose qu'en plus du passeport, chaque joueur doit présenter sa licence d'appartenance au championnat local de la saison en cours. Le dernier qualifié pour le Chan sera connu ce samedi après-midi entre l'Angola et le Mozambique. Lors du match aller disputé à Maputo, les deux sélections avaient fait match nul (0-0). 15 pays se sont déjà qualifiés pour la phase finale du 3^e Chan, prévue en Afrique du Sud du 11 janvier au 1er février 2014, il s'agit de la Libye, du Maroc, de la Mauritanie, du Mali, du Ghana, du Nigeria, du Burkina Faso, du Congo, du Gabon, de l'Ethiopie, du Burundi, de l'Ouganda, de la RD Congo, du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud (pays hôte).

COUPE DU MONDE DES CLUBS

La mascotte sera dévoilée demain à Casablanca

La mascotte de la prochaine Coupe du Monde des Clubs, prévue au Maroc du 11 au 21 décembre 2013, sera dévoilée lundi prochain lors d'une cérémonie officielle à Casablanca. Cet événement se déroulera en présence de représentants de la Fédération internationale de football (Fifa) et de ses partenaires, ainsi que de plusieurs acteurs du football national, indique un communiqué du Comité d'organisation local (COL). Le coup d'envoi de la compétition sera donné le 11 décembre prochain au Grand Stade d'Agadir, avec le match entre le Raja de Casablanca et le champion de l'Océanie, Auckland City FC. La finale sera jouée au Grand stade de Marrakech le 21 décembre. Organisée par la Fifa, cette compétition connaît la participation de 7 clubs représentant six confédérations continentales et le pays hôte. Le Japon a accueilli le Mondial des clubs six fois (2005-2006-2007-2008-2011-2012), les Emirats arabes unis deux fois (2009-2010) et le Brésil une fois, en 2000 avec la participation, notamment, du Raja de Casablanca.

MONDIAUX-2014 (QUALIFICATIONS) ALLEMAGNE Schweinsteiger forfait contre l'Autriche et les Féroé



Le milieu de terrain international du Bayern Munich, Bastian Schweinsteiger, blessé à la cheville, a déclaré forfait pour les matches de la sélection contre l'Autriche le 6 septembre puis aux îles Féroé le 10, participant pour les qualifications au Mondial-2014, a annoncé samedi la Fédération allemande de football (DFB).

Le sélectionneur Joachim Löw, qui avait reporté d'un jour à vendredi l'annonce de sa sélection, n'a pas remplacé le vice-capitaine du Bayern dans le groupe réduit à 23 joueurs qui se regroupera mardi à Munich. Schweinsteiger (28 ans) s'est blessé à la cheville droite en fin de partie lors du match nul à Fribourg (1-1) mardi soir. Il n'a pas participé à la victoire du Bayern sur Chelsea (5-4 aux tirs au but), vendredi soir en Supercoupe de l'UEFA à Prague. «Basti», 98 sélections, n'est plus apparu avec la Mannschaft depuis le 22 mars et la victoire au Kazakhstan. L'Allemagne est leader du groupe C avant la réception vendredi à Munich de l'Autriche, qui pointe à cinq longueurs tout comme la Suède et l'Eire.



«Rooney? C'est terminé»

Interrogé en conférence de presse avant-hier après la défaite des siens en Supercoupe d'Europe face au Bayern Munich, José Mourinho a assuré que le dossier Wayne Rooney était définitivement clos. Cible prioritaire de José Mourinho depuis son retour à Stamford Bridge, Wayne Rooney ne devrait finalement pas rejoindre Chelsea. Interrogé sur le sujet en conférence de presse après sa défaite en Supercoupe d'Europe face au Bayern Munich de Pep Guardiola, le manager des Blues José Mourinho a assuré que les négociations étaient terminées.

MOURINHO



«LA MEILLEURE ÉQUIPE A PERDU»

Chelsea a beau s'être incliné face au Bayern Munich à l'occasion de la Supercoupe d'Europe, José Mourinho reste persuadé que le niveau de jeu proposé par les Blues était de meilleure facture que celui du club bavarois de Josep Guardiola.

«Ils ont soulevé la coupe, mais la meilleure équipe a perdu. Pour moi, nous étions de loin la meilleure équipe, car il n'y a eu que 15 minutes en seconde période pendant lesquelles ils nous ont dominés. Mais nous avons toujours eu le contrôle du jeu, se persuade l'entraîneur portugais auprès de Sky Sports. Même avec dix joueurs (après l'expulsion de Ramires, ndlr), nous

avons joué de manière fantastique dans cette situation.» Il n'empêche que dans sa guerre des mots avec le Catalan, l'ancien coach du Real Madrid a perdu une première bataille, vendredi soir à Prague.



Sakho pour 19M€

Selon *Le Parisien*, la transaction pourrait avoisiner les 19M€. La durée du contrat, quant à elle, devrait être connue ultérieurement. En manque de temps de jeu au PSG, et peut-être voué à une place de remplaçant, l'enfant du Parc des Princes n'a pas voulu se risquer à affronter une concurrence dans un combat qu'il a donc jugé perdu d'avance.



Gareth Bale au Real Madrid pour 91 millions d'euros, selon AS



Matri rossonero



Ce qui n'était qu'un secret de polichinelle est désormais officiel : Alessandro Matri est depuis cet après-midi officiellement un joueur de l'AC Milan, comme l'a indiqué le club par la voie d'un communiqué officiel. C'est donc un retour aux sources pour l'attaquant de 29 ans, formé au Milan entre 1996 et 2004, et qu'il a définitivement quitté en 2007 en direction de Cagliari (à la suite plusieurs prêts à Prato, Lumezzane et Rimini). Ce dernier retrouvera Massimiliano Allegri, qu'il a cotoyé sous le maillot sarde entre 2008 et 2010. Matri, qui portera le numéro 9 (laissez vacante par un certain Pippo Inzaghi) est le sixième attaquant de cet effectif, aux cotés de Robinho, El Shaarawy, Pazzini, Niang et Balotelli. Le défi sera d'autant plus relevé pour ce dernier, qui sera en concurrence frontale avec Pazzini en octobre prochain, ce à quoi on ajoute le poids d'un transfert à plus de dix millions d'euros. En tout cas, benvenuto Alessandro !

Aubameyang apporte son soutien au club

Parti au Borussia Dortmund, Pierre-Emerick Aubameyang n'en oublie pas pour autant son ancien club, l'AS Saint-Etienne. Nouveau joueur du Borussia Dortmund avec lequel il affrontera l'Olympique de Marseille dans le groupe de la mort de Ligue des Champions, Pierre-Emerick Aubameyang a tenu à réagir à l'élimination de l'ASSE en Europa League.



Kagawa vers l'Atletico Madrid ?



Shinji Kagawa, qui n'a pas joué une seule minute lors des deux premières journées de championnat avec Manchester United, pourrait être prêté à l'Atletico Madrid, à en croire le Daily Mail. Selon le quotidien britannique, son ancien club, le Borussia Dortmund, serait également intéressé pour récupérer le joueur.

Gareth Bale va rejoindre le Real Madrid pour 91 millions d'euros, soit le deuxième transfert le plus cher de l'histoire du football après celui de Cristiano Ronaldo, déjà au Real, affirme vendredi le journal sportif *AS* sur son site internet. Selon le quotidien, qui fait référence à des sources au sein du Real Madrid, le contrat a été conclu vendredi et le joueur pourrait être présenté aux supporters dès samedi, au sein du stade Santiago Bernabeu, pavé comme pour les grandes occasions depuis déjà plusieurs jours.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Rassemblement pour dénoncer «le Mur de la honte» marocain érigé

Un rassemblement a été organisé, vendredi dans la région d'Oum Legta à Bir Lehloù, pour dénoncer «le Mur de la honte» marocain, qui divise le Sahara Occidental, avec la participation d'un groupe d'étudiants et de jeunes de la wilaya de Smara, a indiqué hier l'Agence de presse sahraouie (SPS).

A cette occasion, les manifestants ont dénoncé «le Mur militaire marocain qui est un crime contre l'humanité», appelant la communauté internationale à «agir d'urgence» pour l'éliminer, a ajouté la même source.

Les participants ont appelé l'ONU et le Conseil de sécurité à agir en vue de «mettre un terme aux souffrances du peuple sahraoui à travers l'organisation d'un référendum libre, régulier et transparent pour garantir le droit des Sahraouis à la liberté et l'indépendance».

Ce rassemblement intervient dans le cadre d'une tournée organisée par les autorités de la wilaya de Smara dans les régions libérées du Sahara Occidental, dernière étape du programme de l'été 2013 destiné aux jeunes et étudiants de la wilaya, précise la même source.

VITICULTURE

Une production de plus d'un demi-million de quintaux de raisin attendue à Boumerdès

Une production de plus d'un demi-million de quintaux de raisin est attendue à Boumerdès pour la présente saison agricole, selon une estimation du directeur de wilaya des services agricoles. «Cette récolte prévisionnelle dépasse de 200.000 quintaux l'objectif de production assigné à la filière viticole», a indiqué à l'APS M. Mohamed Kherroubi. «L'abondance» de la récolte du raisin est augurée, cette année, par une «nette amélioration» de la moyenne de rendement à l'hectare, estimée à 292 quintaux contre 276 obtenue la campagne précédente, a-t-on relevé. Le bilan partiel de campagne de la DSA fait état, à ce jour, de la cueillette de plus de 250.000 quintaux de raisin sur une superficie avoisinant un millier d'hectares, consacrée entièrement à la variété «Cardinal». Les autres variétés, au nombre de 11 dont le «Muscat» et le «Dabuki», représentant 70 % de la récolte escomptée, ont mûri tardivement et leur cueillette vient à peine d'être entamée, a-t-on précisé. Les conditions climatiques favorables, l'irrigation judicieuse des cultures, l'utilisation rationnelle des engrangements, le traitement phytosanitaire en temps opportun, dont notamment contre le mildiou, ont été parmi les facteurs qui ont concouru, cette année, à la hausse de la production du raisin.

La superficie consacrée à la viticulture a atteint, cette saison agricole, près de 8600 ha, dont 90 % ont été plantés dans les localités de l'Est de la wilaya, telles que Delys, Bordj Menaiel, Baghla et Sidi Daoud, connues par la qualité de leurs vignobles. Les vergers viticoles irrigués représentent 70 % de la superficie totale, et occupent plus de 4000 agriculteurs.

APS

ACCIDENTS DE LA ROUTE

372 personnes ont trouvé la mort et 9 940 autres blessées dans des accidents de la route à l'échelle nationale durant le premier semestre 2013, a-t-on appris hier auprès de la direction nationale de la sûreté nationale (DGSN).

372 morts et 9 940 blessés durant le 1^{er} semestre 2013



En comparaison avec l'année 2012, ce chiffre révèle une augmentation dans le nombre de décès (+ 40 morts) et une baisse dans le nombre de blessés avec (-402) et celui d'accidents avec (-159), a déclaré à l'APS le commissaire de police Zaoui Rabah, de la direction de l'ordre public de la sûreté nationale en marge de la journée de sensibilisation à la dangerosité de la conduite sous l'emprise de stupéfiants à la plage de Sidi Fredj (Alger). Le responsable a indiqué qu'les causes premières de ces accidents étaient en premier lieu, l'élément humain et le mauvais état des routes et des véhicules. Concernant les accidents de la route survenus à cause de la consommation de la drogue et boissons alcoolisées, les

situation de la conduite sous l'emprise de stupéfiants à la plage de Sidi Fredj (Alger). Le responsable a indiqué qu'les causes premières de ces accidents étaient en premier lieu, l'élément humain et le mauvais état des routes et des véhicules. Concernant les accidents de la route survenus à cause de la consommation de la drogue et boissons alcoolisées, les

mêmes services ont enregistré 218 accidents en état d'ébriété et 38 autres pour conduite sous l'emprise de stupéfiants. D'autre part, et pour les affaires de drogue, le bilan de la DGSN souligne que pour le premier semestre 2013, neuf (9) tonnes de cannabis ont été saisies outre 422 682 comprimés psychotropes, 25 g de cocaïne et 0,68 g d'héroïne.

CULTURE

«Le théâtre national perd en Mohamed Belaroussi un professionnel émérite»

«Le théâtre national perd un professionnel émérite aux grandes qualités humaines», a écrit la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, dans un message de condoléances, à la suite du décès du comédien Mohamed Belaroussi, survenu dans la nuit de mercredi à jeudi à Oran.

«Depuis ses débuts sur les planches, avec Abdelkader Alloula, Mohamed Belaroussi n'a jamais cessé de participer à la création théâtrale et à l'enrichissement du répertoire national», poursuit Mme Toumi qui a exprimé à la famille du défunt ainsi qu'aux professionnels et amateurs du quatrième art sa «profonde tristesse».

Dans son message, la ministre de la Culture a également exprimé son «respect» à la mémoire de cet homme qui «a dédié sa vie à son art», tout en «s'intéressant aux enfants» pour qui il a monté plusieurs spectacles.

De son vivant, Mohamed Belaroussi s'est il-



lustré sur les planches en tant que comédien, metteur en scène et producteur. Son premier rôle remonte à 1972 dans la pièce «El-Khobza», du regretté dramaturge Abdelkader Alloula.

Entre 1976 et 1988, le comédien, a participé à plusieurs œuvres

comme «Hab El-Melouk», écrite par Djemai Abdelkader et mise en scène par Ould Abderrahmane Kaki, ainsi qu'à «El-Mokhadram» de Mohamed Adar, «Bab El-Assa» de Bouziane Benachour, «Benaamane» de Mohamed Bakhti en qualité de co-

metteur en scène.

Mohamed Belaroussi s'était également investi dans le théâtre pour enfants, interprétant des spectacles de marionnettes avant de se consacrer à la formation en animant des stages au profit des jeunes troupes du théâtre amateur de différentes wilayas du pays.

Sa prestation la plus récente date de 2010 dans la comédie «Jeu du mariage», réalisée par Azri Ghaouti d'après l'œuvre de Mourad Seouli adapté du «Jeu de l'amour et du hasard» de Marivaux.

Le comédien du Théâtre régional d'Oran (TRO), Mohamed Belaroussi est décédé dans la nuit de mercredi à jeudi à l'âge de 60 ans, des suites d'une maladie.

Dimanche dernier, le Théâtre régional d'Oran avait perdu un autre de ses illustres artistes, le comédien Ali Kloucha, décédé à l'âge de 55 ans au terme d'une carrière entamée dans les années 1970 en jouant dans «El-Khobza» du regretté Al-

ORAN

La waâda de Sidi Bakhti célébrée dans la joie et la communion

La traditionnelle waâda de Sidi Bakhti a été célébrée hier, dans la joie et la communion, par la population de cette localité rurale relevant de la commune d'Aïn El Kerma, dans la daira de Boutellîs (Oran).

Des centaines de familles, venues de plusieurs régions du pays, ont fait le déplacement pour assister à ce «Maoussem» annuel, une coutume bien ancrée chez les habitants de cette agglomération rurale, située sur les collines de la commune d'Aïn El Kerma, connue pour leur sens du partage et leur générosité.

La population locale n'a pas lésiné sur les moyens pour accueillir ses hôtes dans la pure tradition : aussi bien sous ses toits que dans des kheïmas aménagées. Outre le couscous traditionnel, l'événement, riche en couleurs et senteurs de l'encens, a été marqué samedi après-midi par l'organisation d'une fantasia où les cavaliers sont réputés pour être parmi les meilleurs de la région de l'Ouest.

Cette fête traditionnelle a été une occasion pour les «zayrines» (les visiteurs) et notamment les membres de la tribu de visiter le mausolée de Sidi Bakhti, saint patron de la région, dans une ambiance de piété, de recueillement et de retrouvailles.